



GRAMMAIRE

UNIVERSITÉ DU SUD DE LA VALLÉE
FACULTÉ DE PÉDAGOGIE DE HURGHADA
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
GRAMMAIRE
DEUXIÈME ANNÉE
PRÉPARÉ PAR : DR.MAMDOUH AHMAD
158 PAGES.

جامعة جنوب الوادي
كلية التربية بالغردقة
قسم اللغة الفرنسية
مقرر قواعد (3)
الفرقة الثانية
اعداد د/ممدوح احمد
عدد صفحات الكتاب: 158 صفحة

FACULTÉ DE PÉDAGOGIE DE HURGHADA
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS
2022-2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
CHAPITRE I : LE NOM	P.4-32
CHAPITRE II : L'ADJECTIF QUALIFICATIF	P.33-52
CHAPITRE III : LE DÉTERMINANT	P.53-81
CHAPITRE IV : L'ADVERBE	P.82-105
CHAPITRE V : LE PRONOM	P.106-145
CHAPITRE VI : PRÉPOSITION-CONJONCTION-INTERJECTION..	P.146-153
CHAPITRE VII : LA PHRASE	P.154-157
RÉFÉRENCES	P.158

PRÉFACE

Cet ouvrage est destiné à tous ceux qui, déjà avancés dans leurs études, ont encore une orthographe mal assurée.

Le plan de ce livre est celui de nos précédents ouvrages. Mais aux trois parties *Orthographe grammaticale*, *Conjugaison*, *Orthographe d'usage*, nous en avons ajouté une quatrième qui se rapporte au *langage*.

Nous avons pensé que les élèves devaient trouver dans un livre fait pour eux les remarques sur lesquelles les professeurs attirent quotidiennement leur attention.

Ces remarques très simples pourront leur donner le goût de la tournure correcte et des nuances, et les engager à porter plus de respect à leur langue maternelle.

Pour permettre aux professeurs de faire un choix, nous avons multiplié les exercices qui sont composés, pour la plupart, d'exemples empruntés aux meilleurs auteurs.

Nous avons consulté avec beaucoup de profit le dictionnaire LITTRÉ et le dictionnaire de l'Académie française. Dans les cas douteux, nous avons adopté l'orthographe indiquée par le dictionnaire de l'Académie française.

CHAPITRE I :LE NOM

1. Définition du nom et du groupe nominal

1.1. Le nom

Le **nom** est un mot utilisé pour désigner ou nommer une **personne**, un **animal** ou une **chose**.

- Une personne : *Catherine - Jacques - homme*.
- Un animal : *chat – chien – poisson*.
- Une chose : *table - chaise*.

1.2. Le groupe nominal

Le **groupe nominal** peut désigner :

- Un nom seul :

Jacques court dans le jardin.

- Un déterminant et un nom:

Le garçon court dans le jardin.

Le groupe : **Le garçon** est un groupe nominal; à l'intérieur de ce groupe, l'article **le** est un déterminant.

Dans ce dernier exemple, l'article **le** est un **déterminant** : on appelle déterminants les articles et les adjectifs non qualificatifs qui sont les constituants obligatoires du groupe nominal . On ne

peut pas les supprimer, car la phrase serait alors grammaticalement incorrecte.

Le groupe nominal peut également comporter des **constituants non obligatoires**, tels que les adjectifs qualificatifs, les compléments de nom ou des propositions subordonnées relatives :

Un jeune garçon courait dans le jardin.

Dans cet exemple, le groupe ***Un jeune garçon*** est le groupe nominal. L'article un est un déterminant et l'adjectif qualificatif jeune est un constituant non obligatoire. Remarquons que si l'on supprime le constituant non obligatoire ***jeune***, la phrase reste grammaticalement correcte.

Le fils de mon oncle est venu nous rendre visite.

Le fils de mon oncle est le groupe nominal; l'article le est le déterminant et le complément du nom ***de mon oncle***, est un constituant non obligatoire.

Le garçon qui est venu me voir est mon ami.

Le garçon qui est venu me voir est le groupe nominal; l'article ***le*** est le déterminant et la proposition subordonnée relative ***qui est venu me voir*** est un constituant non obligatoire.

Remarque : le groupe nominal, dans les exemples énoncés ci-dessus, possède un nom essentiel, appelé ***noyau***, sans lequel la phrase n'a plus de sens.

Un jeune garçon courait dans le jardin. (noyau : garçon)

Le fils de mon oncle est venu nous rendre visite. (noyau: fils)

Le garçon qui est venu me voir est mon ami. (noyau : garçon)

2. Catégories de noms

2.1. Noms communs et noms propres

✓ On appelle **nom commun** un nom qui est commun à toutes les personnes, tous les animaux et toutes les choses appartenant à une même espèce.

- Par exemple le mot ville peut désigner toutes les villes, comme **Paris, Lille, Lyon, Marseille**, etc.

- Le mot **femme** peut désigner toutes les femmes, le mot **homme** tous les hommes, etc.

✓ On appelle **nom propre** un nom qui est particulier à une seule personne, un seul animal ou une seule chose. Les noms propres s'écrivent toujours avec une majuscule.

Parmi les noms propres, on trouve :

- les prénoms : **Paul, Lucie, Jacques**, etc.

- les noms de famille : **Dupont, Durand**, etc.

- les noms de ville: **Nice, Bordeaux, Toulouse**.

Remarque : les noms d'habitants, même s'ils ne constituent pas de véritables **noms propres** (ils sont formés à partir des noms propres), prennent aussi une majuscule :

-Les **Français** aiment les voitures italiennes.

-les noms de fleuves et de montagnes: **la Seine, la Loire, les Pyrénées, les Alpes**.

-les noms de monuments, de constructions, de places, etc: la cathédrale de **Notre-Dame**, le **Pont Neuf**, la place **Stanislas**.

Remarques :

- Certains noms communs sont devenus des noms propres : l'époque de la **Renaissance**, l'époque du **Moyen-Âge**, Monsieur le **Député**, Monsieur le **Ministre**, Monsieur le **Président**.

- Certains noms propres sont devenus des noms communs:

Un **bordeaux** (vin de la région de Bordeaux).

Un **munster** (fromage de la région de Munster).

Un **champagne** (vin de la région de Champagne), etc.

2.2. Noms concrets et noms abstraits

✓ On appelle **nom concret** un nom qui désigne une personne, un animal ou une chose. Ces noms sont concrets parce qu'ils sont réels : nous pouvons les voir et les toucher, ils sont donc perceptibles par nos sens.

Homme- oiseau-bureau pluie, etc.

✓ On appelle **nom abstrait** une idée, un sentiment, une qualité générale qui peut exister de façon autonome en dehors d'une personne, d'un animal ou d'une chose :

L'enthousiasme, la patience, la passion, l'intelligence, etc.

La minceur, l'épaisseur, la légèreté, la lourdeur, etc.

L'enfance, la jeunesse, la vieillesse, etc.

2.3. Noms collectifs

Le nom collectif est un nom qui désigne, bien qu'il soit au singulier, une réunion, un ensemble d'êtres ou de choses :

*Débarrasse-moi de toute cette **ferraille!***

*La **foule** applaudit le chanteur avec enthousiasme.*

*Une **nuée** d'insectes s'est abattue sur la récolte.*

2.4. Noms composés

Les noms composés sont des noms formés de deux ou plusieurs mots qui désignent un seul nom, un seul être ou une seule chose :

Un pince-sans-rire

Un ver-à-soie

Un chef-d'œuvre

Un gratte-ciel.

Les mots qui forment le nom composé sont souvent unis par un trait d'union :

Des haut-parleurs.

Ils sont parfois transformés en un mot unique :

Un portemanteau.

2.5. Mots employés comme noms

D'autres catégories de mots peuvent être employés comme nom. Il peut s'agir par exemple :

✓ **d'un adjectif:**

*Le **noir** est ma couleur préférée.*

*Le **Rouge** et le **Noir** est le titre d'un roman célèbre de Stendhal.*

✓ **d'un verbe:**

Laissez-moi vous offrir le boire et le manger.

✓ **d'un adverbe:**

*Le **mieux** est de rentrer tout de suite chez vous pour éviter l'orage.*

✓ **d'un pronom:**

***Qui** est venu me voir aujourd'hui ?*

3. Genre des noms

Il y a en français deux genres dans les noms : le **masculin** et le **féminin**.

3.1. Genre des noms communs

Il existe deux sortes, ou deux genres, de personnes, d'animaux ou de choses.

✓ Les noms d'hommes ou d'animaux mâles sont masculins:
*L'**homme** - Le **père** - Le **chien**.*

✓ Les noms de femmes ou d'animaux femelles sont féminins:

*La **femme** - La **mère** - La **chienne**.*

Remarque : les noms qui désignent les espèces d'animaux peuvent être masculins ou féminins :

la perruche - le canari - l'ours.

✓ Les noms de choses sont masculins ou féminins :

la terre - le soleil - la lune.

la campagne - le bois - l'herbe.

3.2. Genre des noms propres

✓ Les noms propres de famille ou de dynastie sont toujours de genre masculin:

Les Dupont - Les Duval.

Les Bourbons - Les Capétiens - Les Mérovingiens.

✓ Les noms géographiques sont, suivant les cas, de genre **masculin** ou **féminin**. Prenons quelques exemples:

- les noms désignant des villes ou des régions sont souvent au féminin lorsqu'ils sont terminés par un -e muet ; sinon, ils sont de genre masculin:

La Bretagne La Bourgogne.

Marseille - Lille.

Le Bordelais - Le Cantal.

Lyon - Paris. (de genre masculin)

- Les noms de fleuves sont de genre masculin ou féminin:

La Seine - La Garonne - Le Rhône.

- Les noms de montagnes sont de genre masculin ou féminin:

Les Alpes - Les Pyrénées.

Le Jura - Le Massif Central. etc.

3.3. Formation du féminin dans les noms

Règle générale : on forme le féminin d'un nom en ajoutant un **e** muet au masculin:

cousin; cousine - ami; amie.

marchand; marchande - candidat; candidate.

ours; ourse - lapin ; lapine.

Cependant, les cas particuliers qui font exception à la règle sont nombreux :

✓ Plusieurs noms terminés par **-n** ou **-t** au masculin doublent cette consonne au féminin avant d'ajouter un **-e**:

gardien; gardienne - lycéen: lycéenne.

chat; chatte - chien; chienne.

✓ Plusieurs noms terminés par **-er** au masculin forment leur féminin en **-ère** (avec un accent grave):

écolier; écolière- passager; passagère.

cuisinier; cuisinière - couturier; couturière.

✓ Les noms terminés par **-eur** au masculin forment leur féminin en:

-euse, comme :

chanteur; chanteuse - nageur; nageuse.

voyageur; voyageuse - patineur ; patineuse.

-esse, comme :

docteur; doctoresse.

enchanteur; enchanteresse.

X Attention : certains noms terminés par **-e** au masculin ont aussi leur féminin en **-esse** :

hôte; hôtesse - traître; traîtresse.

âne; ânesse - poète; poétesse.

-ice, comme :

éducateur; éducatrice- acteur ; actrice.

électeur électrice - protecteur; protectrice.

✓ Les noms terminés par **-f** ou **-p** au masculin forment leur féminin en **-ve**, comme dans :

veuf; veuve. - loup: louve.

✓ Les noms terminés par **-x** au masculin forment leur féminin en **-se** :

ambitieux; ambitieuse époux; épouse.

religieux; religieuse.

✓ Certains noms ont des formes complètement différentes pour le masculin et le féminin. Citons quelques exemples courants :

<u>masculin</u>	<u>féminin</u>
cerf	biche
cheval	jument
coq	poule
fil.	Fille
garçon	fille
gendre	Bru
héros	Héroïne
homme.	Femme
jars	ole
mâle.	femelle
monsieur	Madame
mouton	brebis
neveu	nièce
Oncle	tante
père	mère
Sanglier	laie
Taureau	vache etc.

Remarques :

• La même forme peut à la fois servir pour le masculin et le féminin:

un ou une artiste - un ou une propriétaire.

un ou une peintre -un ou une écrivain.

un ou une élève-un ou une concierge.

• Dans certains cas, le genre sert à différencier un même nom qui peut avoir des significations différentes:

un voile (étoffe) - une voile (de bateau)

le garde (personne) la garde (action de garder)

un moule (modèle) - une moule (coquillage)

un mémoire (document universitaire).la mémoire (faculté mentale), etc.

LE savez – vous ?

Les lettres, elles aussi, possèdent un genre :

✓ Lettres de genre masculin:

a, b, c, d, e, g, i, j, k, o, p, q, t, u, v, w, y, z.

✓ Lettres de genre féminin:

f, h, l, m, n, r, s, x.

4. Nombre des noms

4.1. Pluriel des noms

Règle générale :

✓ Il existe deux nombres :

- le **singulier** sert à désigner un seul être ou une seule chose :

un livre - un ordinateur.

le **pluriel** désigne plusieurs êtres ou plusieurs choses : *des livres*
- *des ordinateurs.*

✓ Le pluriel des noms est en général indiqué en ajoutant un **-s** au nom au singulier :

une veste; des vestes - une table; des tables.

Exceptions :

✓ La forme des noms terminés au singulier par **-s**, **-x** ou **-z** ne change pas au pluriel :

un tapis ; des tapis - un tamis; des tamis.

une souris; des souris - un fils; des fils.

un prix; des prix - une voix; des voix.

une toux ; des toux - un nez; des nez.

✓ Les noms terminés par **-au**, **-eau** ou **-eu** prennent en général un **-x** au pluriel :

un bateau ; des bateaux - un joyau ; des bijoux.

un vœu; des vœux - un cheveu; des cheveux.

X Attention : les noms **bleu**, **landau**, **pneu** prennent aussi une **-s** au pluriel :

un bleu ; des bleus - un landau ; des landaus.

un pneu; des pneus.

✓ Les noms terminés en **-ou** prennent le plus souvent une **-s** au pluriel:

un clou; des clous - un fou; des fous.

un verrou; des verrous - un trou; des trous.

X Attention : sept noms terminés par **-ou** prennent une **-x** au pluriel:

un bijou; des bijoux - un caillou; des cailloux.

un chou; des choux - un genou; des genoux.

un hibou ; des hiboux - un joujou; des joujoux.

un pou; des poux.

✓ Les noms terminés en **-ail** forment en général leur pluriel en ajoutant une **-s**:

un détail; des détails - un éventail; des éventails.

un chandail; des chandails.

X Attention : sept noms terminés par **-ail** forment leur pluriel en **-aux** :

un bail ; des baux - un corail; des coraux.

un émail; des émaux- un soupirail; des soupiraux.

un travail; des travaux - un vantail; des vantaux.

un vitrail; des vitraux.

Exception : du bétail; des bestiaux (pluriel irrégulier)

✓ Les noms terminés par **-al** forment en général le pluriel en **-aux** :

un journal; des journaux - un mal; des maux.

un cheval; des chevaux - un animal; des animaux.

X Attention : plusieurs noms font exception en prenant une **-s** au pluriel :

un bal; des bals - un carnaval; des carnivals)

un chacal; des chacals - un festival; des festivals.

un récital; des récitals - un régala; des régals.

Remarque : certains noms ne s'emploient qu'au pluriel; prenons quelques exemples:

*Il est aux **abois** depuis qu'il a des problèmes d'argent.*

*Elle marchait parmi les **décombres**.*

*La police des **mœurs** enquête.*

*Il scrutait les **ténèbres** avec inquiétude.*

*Vous devez me verser des **arrhes** tout de suite si vous voulez acheter ce produit. etc.*

4.2. Pluriel des noms composés

Rappel : Les noms composés sont des noms formés de deux ou plusieurs mots qui désignent un seul nom, un seul être ou une seule chose (voir § 2.4 de ce chapitre).

✓ Lorsque le nom composé est écrit en un seul mot, il s'accorde le plus souvent au pluriel sur le modèle des noms simples:

un portemanteau; des portemanteaux.

un portefeuille ; des portefeuilles.

un contresens; des contresens.

X Attention : il existe des exceptions, du type :

*un monsieur; des **messieurs**.*

*Madame; **Mesdames**.*

*un bonhomme; des **bonshommes**, etc.*

✓ Lorsque le mot composé est formé soit de **deux noms**, soit d'**un nom** et d'**un adjectif**, il fait porter à tous deux la marque du pluriel.

un chou-fleur: des choux-fleurs.

un coffre-fort ; des coffres-forts.

un rouge-gorge .: des rouges-gorges.

un beau-frère : des beaux-frères.

un oiseau-mouche;. des oiseaux-mouches.

une sage-femme; des sages-femmes.

X Attention à ces exceptions:

un grand-père; des grands-pères.

mais

une grand-mère; *des grand-mères.*

un grand-oncle; *des grands-oncles*

mais

une grand-tante; *des grand-tantes.*

une grand-place; *des grand-places.*

une grand-rue; *des grand-rues.*

une grand-messe; *des grand-messes, etc.*

✓ Lorsque les deux noms d'un mot composé sont unis par une préposition, seul le premier porte la marque du pluriel :

un arc-en-ciel ; des arcs-en-ciel.

un chef-d'œuvre; des chefs-d'œuvre.

un pot-de-vin; des pots-de-vin.

Remarque : dans certains mots, la préposition peut être sous-entendue:

un timbre-poste; des timbres-poste

(car il s'agit de timbres pour la poste).

un terre-plein; des terre-pleins.

(car il s'agit d'endroits pleins de terre).

X Attention à ces exceptions :

un pied-à-terre; des pied-à-terre.
un pot-au-feu; des pot-au-feu.
un pur sang; des pur sang. (cheveux)
un tête-à-tête; des tête-à-tête.

✓ Dans le nom composé formé d'un verbe et d'un nom, le verbe reste invariable et le nom est variable au pluriel :

un rire-bouchon; des rire-bouchons.
un porte-crayon; des porte-crayons.
un prête-nom; des prête-noms.
un couvre-lit; des couvre-lits.
un couvre-pied; des couvre-pieds.
un casse-noisette; des casse-noisettes.

Remarque :

• Lorsque les noms composés ont déjà une terminaison en **-s** au singulier, ils ne changent pas au pluriel :

un brise-lames; des brise-lames.
un chasse-mouches; des chasse-mouches.
un compte-gouttes; des compte-gouttes.
un cure-dents; des cure-dents.
un porte-clefs; des porte-clefs.
un presse-papiers; des presse-papiers.
un vide-poches; des vide-poches.

• Dans les mots composés formés à l'aide du verbe **garder**, *garde* se met au pluriel lorsqu'il désigne une personne et reste invariable lorsqu'il désigne une chose :

un garde-malade; *des gardes-malade.*(personne)

un garde-chasse; *des gardes-chasse.* (personne)

un garde-manger; *des garde-manger.*

une garde-robe ; *des garde-robés, etc.*

X Attention : il existe de nombreuses exceptions à cette règle, beaucoup de mots restant invariables au pluriel. Nous citons ci-après quelques exemples courants :

un abat-jour ; *des abat-jour.*

un brise-glace ; *des brise-glace.*

un brûle-parfum; *des brûle-parfum.*

un casse-tête; *des casse-tête.*

un chasse-neige; *des chasse-neige.*

un coupe-gorge ; *des coupe-gorge.*

un gagne-pain; *des gagne-pain.*

un grille-pain ; *des grille-pain.*

un perce-neige; *des perce-neige.*

un porte-monnaie; *des porte-monnaie.*

un serre-tête ; *des serre-tête.*

un trouble-fête ; *des trouble-fête.*

✓ Dans le nom composé formé d'un mot invariable et d'un nom, le mot invariable reste invariable et le nom est variable au pluriel :

un contre-coup; des contre-coups.

un sous-sol ; des sous-sols.

un vice-président; des vice-présidents.

✓ Les noms composés qui ne comportent ni un nom, ni un adjectif, sont invariables:

un laissez-passer; des laissez-passer.

un passe-partout; des passe-partout.

un pince-sans-rire ; des pince-sans-rire.

un va-et-vient; des va-et-vient.

4.3. Pluriel des noms propres

✓ Les noms propres désignant les noms de familles sont toujours au singulier :

Les **Duroc** sont venus avec nous faire du ski.

✓ Les noms propres, lorsqu'ils sont employés comme des noms communs, prennent la marque du pluriel :

Les **Français** - Les **Italiens** - Les **Allemands**, etc.

*Dans ce merveilleux musée, vous admirerez plu sieurs **Cézannes** et plusieurs **Rembrandts**. Les **Socrates** se font rares de nos jours ! (c'est-à-dire des philosophes ayant la valeur de Socrate)*

X Attention : lorsque le nom propre désigne une seule personne, il est au singulier, même s'il est précédé d'un article pluriel:

Les Molière et les Corneille ont illustré le XVIIe siècle.

✓ Les noms propres de pays prennent la marque du pluriel :

*Les **Antilles** - Les **Canaries** - Les **Philippines**.*

4.4. Pluriel des noms latins ou étrangers

✓ Certains noms latins ou étrangers prennent, avec l'usage, la marque du pluriel :

un agenda; des agendas.

un alinéa ; des alinéas.

un bifteck; des biftecks

un concerto ; des concertos.

un ténor ; des tenors.

un pipe-line ; des pipe-lines

un référendum ; des référendums.

un médium ; des médiums.

D'autres, en revanche, sont susceptibles de:

- garder la marque du pluriel étranger :

un desideratum; des desiderata

un gentleman; des gentlemen

un soprano; *des soprani.*

- de rester invariable:

un extra; *des extra.*

un post-scriptum; *des post-scriptum.*

un vade-mecum *des vade-mecum.*

- d'accepter la marque du pluriel étranger et la marque du pluriel français :

un match; *des matchs; des matches.*

un maximum; *des maximums; des maxima.*

des solo; *des solos ; des soli.*

X Attention : le mot *média*, au sens de moyen de communication de masse (radio, télévision, etc.) s'emploie au singulier et prend un **s** au pluriel.

5. Fonctions du nom

Dans une phrase, le nom peut remplir plusieurs fonctions:

✓ **Sujet** : le nom est sujet du verbe.

Il est informaticien dans une société de services.

Le sujet *il* est dans l'état exprimé par le verbe *est*.

Catherine aime écouter de la musique.

Le sujet *Catherine* fait l'action exprimée par le verbe *écouter* (voix active).

Paul, Marie et Jacques travaillent ensemble depuis trois ans.

Les trois sujets **Paul, Marie et Jacques** font l'action exprimée par le verbe travailler (voix active).

Les **voyageurs** furent assaillis de questions.

Le sujet voyageurs subit l'action exprimée par le verbe assaillir (voix passive).

Remarques :

- Dans les phrases employant le pronom neutre *il*, ce dernier n'est que le sujet apparent du verbe; le sujet réel est placé après le verbe.

*Il est tombé beaucoup de **neige** aujourd'hui.*

Il est le sujet apparent; neige est le sujet réel.

- Le sujet est parfois placé après le verbe ou se trouve loin du verbe:

Dans ses yeux brillait l'espoir de réussir.

Dans cet exemple, le sujet *espoir* est placé après le verbe *briller*. **André**, en prenant la décision de faire un long voyage, a démissionné de son emploi d'ingénieur.

André est le sujet du verbe *démissionner*.

✓ **en apposition:**

*Son médecin, **chirurgien** de renom, la rassura sur la santé de son fils.*

✓ **complément d'objet :**

*Elle aperçut son **ami** et lui fit un signe de la main.*

(*ami* est complément d'objet direct)

Quel CD avez-vous choisi d'acheter?

(*CD* est complément d'objet direct)

*Il demanda à son **frère** de l'accompagner au cinéma.*

(*frère* est complément d'objet indirect)

✓ **attribut du sujet :**

*Mon oncle est devenu **sportif** professionnel depuis peu.*

(*sportif* est attribut du sujet *oncle*)

*Annie et Jacqueline sont **amies** depuis leur enfance.*

(*amies* est attribut des sujets *Annie* et *Jacqueline*)

✓ **complément circonstanciel :**

*Elle trébucha en marchant dans une **flaque** de boue.*

En sortant de son **bureau** le soir, il allait se promener dans le parc avant de rentrer chez lui.

✓ **complément d'agent** :

Julien a été récompensé par son **père** pour avoir réussi son examen.

Il a été mordu par le **chien** du voisin!

✓ **complément d'attribution** :

Marc écrivit à ses **parents** pour leur annoncer la décision qu'il avait prise.

6. Règles d'accord

Règle générale d'accord : Lorsque deux noms se suivent et désignent le même être ou la même chose, le second s'accorde en genre et en nombre avec le premier:

Les sœurs jumelles.

Les apprentis menuisiers.

✓ Si le nom se rapporte à plusieurs autres noms, il s'accorde en genre et en nombre avec des noms :

- en nombre (il est donc au pluriel);

Paul et Jacques sont **cousins**.

- en genre, si les noms sont de même genre; si les noms sont de genre différents, il se met au masculin.

Jacqueline et Cécile sont **cousines**.

Jacqueline et *Cécile* sont des noms propres de genre féminin, *cousines* est de genre féminin. *Julien*, *Paul* et *Céci* sont **cousins**.

Julien, **Paul** et **Cécile** sont des noms propres de genre masculin.
De même:

Caroline et Pierre sont **amis**.

✓ Si le nom est employé pour compléter un autre nom, il se met au singulier ou au pluriel en fonction du sens de la phrase :

Une boîte de chocolats.

Un panier de poires.

Les noms *chocolats* et *poires* sont au pluriel car ils désignent plusieurs éléments qu'on peut compter.

*De la confiture d'**abricot**.*

*De la confiture d'**abricots**.*

Dans ces exemples, le complément du nom *abricot* peut se mettre au singulier ou au pluriel:

- si on considère que le mot *abricot* désigne la matière: *de la confiture faite avec de l'abricot*, il est au singulier car il désigne alors un tout ;

- au contraire, si le mot *abricots* désigne plusieurs fruits qu'on peut compter : *de la confiture faite avec des abricots*, il se met alors au pluriel.

Cependant, en fonction du nombre indiqué par le sens, on écrira plutôt:

*De l'huile d'**olive**.*

*Un sachet de **bonbons**.*

*Un tas d'**herbe** ou un tas d'**herbes sèches**.*

7. Compléments du nom

Le nom peut être complété par des mots ou une proposition qui le complète : ils sont appelés **compléments du nom**.

Une table en **bois** de chêne.

bois est complément du nom *table*.

Un bouquet de **roses** rouges.

roses est complément du nom *bouquet*.

Les mots *bois* et *roses* complètent le sens des noms *table* et *bouquet*, et permettent d'identifier de quelle *table* et de quel *bouquet* il s'agit.

Les compléments du nom qui sont utilisés compléter peuvent être :

✓ un autre nom :

Une chemise à **fleurs**.

Un écrivain de **renom**.

Les compléments *fleurs* et *renom* précisent la qualité des noms *chemise* et *écrivain*.

Un canapé en **cuir**.

Une robe en **soie**.

Les noms *cuir* et *soie* indiquent la **matière** du *canapé* et de la *chemise*.

Le nom complément du nom peut donner d'autres types d'indications:

des cris de **joie**. (cause)

un verre de **vin**. (contenu)

Les lunettes de **Sylvie**. (possession), etc.

✓ un pronom :

L'ami **dont** je t'ai parlé est arrivé aujourd'hui.

✓ un adjectif :

Un vase **fragile**.

✓ un adverbe :

La fenêtre de **devant**.

✓ un infinitif :

Un fer à **repasser**.

✓ une proposition :

Le café **où il avait l'habitude de venir prendre un verre le soir** était fermé.

CHAPITRE II :L'ADJECTIF QUALIFICATIF

1. Définition de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est un mot que l'on ajoute au nom afin d'en préciser le sens. Il sert à exprimer une qualité attribuée au nom qui permet de le qualifier ou de le déterminer plus précisément :

*Il m'a offert une **jolie** écharpe **bleue**.*

Dans cet exemple, les mots **jolie** et **bleue** sont des adjectifs ; ils indiquent les qualités de *l'écharpe*.

L'adjectif qualificatif est un mot variable qui indique une qualité ou une caractéristique :

*Une journée **ensoleillée**.*

*Un **jeune** homme.*

*Un pull-over **rouge**.*

Dans la phrase:

*Le **gros** chat **noir** aux yeux **jaunes**.*

Les mots : **gros**, **noir** et **jaune**, sont ajoutés au nom pour décrire le chat.

2. Genre de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif possède deux genres :

✓ le masculin:

*Un pantalon **gris**.*

*Un meuble **bas**.*

✓ le féminin:

*Une chemise **grise**.*

*Une table **basse**.*

Formation du féminin des adjectifs

Règle générale : pour mettre au féminin la plupart des adjectifs, on ajoute un **-e** au masculin. Cependant, cette règle comporte plusieurs exceptions, listées ci-après :

✓ Les adjectifs terminés par un **-e** muet au masculin.

Les adjectifs terminés par un **-e** muet au masculin gardent la même forme au féminin:

*Un sac **vide**. - Une boîte **vide**.*

*Un **agréable** séjour. - Une **agréable** soirée.*

*Un jugement **juste**. - Une **juste** mesure.*

*Un cadeau **utile**. - Une remarque **utile**.*

*Un vêtement **propre**. - Une chemise **propre**.*

✓ Les adjectifs terminés en **-er**

Les adjectifs terminés en **-er** ont leur féminin en **-ère** :

*Un être **cher**. - Une maison **chère**.*

*Un sac **léger**. - Une valise **légère**.*

*Un fruit **amer**. - Une orange **amère**.*

✓ Les adjectifs terminés par **-eur**

Les adjectifs terminés par **-eur** possèdent quatre formes possibles au féminin :

- Ils ajoutent simplement un **-e** au féminin, en respectant ainsi la règle générale d'accord :

*Un garçon **majeur**. - Une fille **majeure**.*

*Le grade **supérieur**. - Une raison **supérieure**.*

- Ils forment leur féminin en **-euse** :

*Un enfant **rieur**. - Une fillette **rieuse**.*

*Un homme **menteur**. - Une femme **menteuse**.*

- Ils forment leur féminin en **-trice**:

*Un geste **destructeur**. - Une attitude **destructrice**.*

*Un artiste **créateur**. - Une œuvre **créatrice**.*

- Il forment leur féminin en **-eresse** :

*Un serment **vengeur**. - Une action **vengeresse**.*

✓ Les adjectifs terminés par **-et**

- Les adjectifs terminés par **-et** doublent en général le **-t** au féminin et forment leur féminin en **-tte** :

*Un chien **grassouillet**. - Une femme **grassouillette**.*

*Un enfant **fluet**. - Une fillette **fluette**.*

- Cependant, certains adjectifs en **-et** ont leur féminin en **-ète**.

*Un homme **inquiet**. - Une personne **inquiète**.*

*Un exemple **concret**. - Une remarque **concrète**.*

*Du pain **complet**. - Une journée **complète**.*

✓ Les adjectifs terminés en **-ot**

- Les adjectifs terminés en **-ot** forment en général leur féminin en **-ote**:

*Un chien **idiot**. - Une chienne **idiote**.*

Cependant, certains adjectifs terminés en **-ot** forment leur féminin en **-otte**:

*Un homme **sot**. - Une femme **sotte**.*

*Un appartement **vieillot**. - Une armoire **vieillotte**.*

✓ Les adjectifs terminés en **-s** ou **-x**

- Les adjectifs terminés en **-s** ou **-x** forment leur féminin en **-sse** ou **-se**:

*Un chien **gras**. - Une poule **grasse**.*

*Un tissu **épais**. - Une nuit **épaisse**.*

*Un homme **mauvais**. - Une huître **mauvaise**.*

*Des **faux** papiers. - De **fausses** informations.*

*Des cheveux **roux**. - Une chevelure **rousse**.*

*Un homme **jaloux**. - Une femme **jalouse**.*

✓ Les adjectifs terminés par un **-f** Les adjectifs terminés par un **-f** au masculin transfor ment le **-f** en **-v** au féminin et ajoutent un **-e**:

*Un homme **veuf**. - Une femme **veuve**.*

*Un vêtement **neuf**. - Une robe **neuve**.*

*Un enfant **vif**. - Une réaction **vive**.*

✓ Les adjectifs aigu, suraigu, ambigu, exigu, contigu forment leur féminin avec un **-ë** (lettre **-e** avec tréma):

*Un son **aigu**. - Une douleur **aiguë**.*

*Un son **suraigu**. - Une sonorité **suraiguë**.*

*Un conseil **ambigu**. - Une personne **ambiguë**.*

*Un appartement **exigu**. - Une chambre **exiguë**.*

*Des appartements **contigus**. - Des maisons **contiguës**.*

✓ Les adjectifs terminés par **-el**, **-eil**, **-ul**, **-en**, **-on**

Les adjectifs terminés par **-el**, **-eil**, **-ul**, **-en**, **-on** doublent la consonne finale au féminin et ajoutent un **-e**:

*Un homme **cruel**. - Une remarque **cruelle**.*

Un **vieil** homme. - Une **vieille** maison.

Un match **nul**. - Une somme **nulle**.

Un meuble **ancien**. - Une carte **ancienne**.

Un **bon** fromage. - Une **bonne** confiture.

✓ Liste d'adjectifs dont la forme au féminin est irrégulière.

Nous avons listé ci-après quelques adjectifs d'usage courant qui forment leur féminin de manière irrégulière :

Masculin

Féminin

beau

belle

bénin

bénigne

blanc

blanche

caduc

caduque

doux

douce

favori

favorite

fou

folle

franc

franche

frais

fraîche

gentil

gentille

grec

grecque

jumeau

jumelle

long

longue

malin

maligne

mou

molle

<i>public.</i>	<i>publique</i>
<i>sec</i>	<i>seche</i>
<i>ture</i>	<i>turque</i>
<i>vieux</i>	<i>vieille</i>
<i>etc.</i>	

Remarque : devant un nom qui commence par une voyelle ou une **-h** muette, les adjectifs :

beau, nouveau, fou, mou, vieux deviennent:

bel, nouvel, fol, mol, vieil.

Un homme beau. - *Un bel homme.*

Un âge nouveau. - *Un nouvel âge.*

Un vieux vêtement. - *Un vieil habit.*

X Attention :

- Certains adjectifs s'utilisent pour le masculin et le féminin à la fois :

Un homme bougon. - *Une femme bougon.*

Un enfant grognon. - *Une fillette grognon.*

- Certains adjectifs ne s'emploient qu'au masculin:

Un nez aquilin.

- Certains adjectifs ne s'emploient qu'au féminin:

Une dent canine.

Il est resté bouche bée.

3. Nombre de l'adjectif qualificatif

Règle générale :

- On peut employer deux nombres pour les adjectifs qualificatifs (au masculin ou au féminin): le singulier et le pluriel.
- Pour former le pluriel des adjectifs qualificatifs, on ajoute le plus souvent une **-s**.

*Un enfant **content**. - Des enfants **contents**.*

*Un chat **noir**. - Des chats **noirs**.*

*Une **grande** armoire. - De grandes **armoires**.*

Cependant, cette règle comporte plusieurs cas spéciaux, listées ci-après :

✓ Les adjectifs qui se terminent par **-s** ou **-x**

Les adjectifs qui se terminent par **-s** ou **-x** ont un singulier et un pluriel communs:

*Un chien **gros** et **gras**. - Des chiens **gros** et **gras**.*

*Un enfant **joyeux**. - Des enfants **joyeux**.*

*Un homme **heureux**. - Des hommes **heureux**.*

✓ Les adjectifs qui se terminent par **-al**

Les adjectifs qui se terminent par **-al** font en règle générale leur pluriel en **-aux** :

*Un repas **frugal**. - Des repas **frugaux**.*

*Un homme **jovial**. - Des hommes **joviaux**.*

*Un froid **glacial**. - Des froids **glaciaux**.*

-Cependant, certains adjectifs terminés en -al prennent une -s au pluriel :

banal - ***banals***

bancal - ***bancals***

fatal - ***fatals***

final - ***finals***

naval - ***navals***

etc.

✓ Les adjectifs qui se terminent par **-eau**

- Les adjectifs qui se terminent en **-eau** forment leur pluriel en **-x** :

Un nouveau livre. - *De nouveaux livres.*

Un beau garçon. - *De beaux garçons.*

Un monde nouveau. - *Des mondes nouveaux.*

✓ **Le comparatif d'égalité**

Il est indiqué par la forme **aussi... que**:

Jacques est **aussi** *grand* **qu'***Hervé*.

Le lièvre est **aussi** *rapide* **que** *la tortue* est *lente*.

Dans cet exemple, la comparaison est faite entre deux caractéristiques (les adjectifs: **rapide** et **lente**) qui sont attribuées à deux noms différents, le **lièvre** et la **tortue**.

✓ **Le comparatif d'infériorité**

Il est indiqué par la forme **moins... que** :

Le vélo est **moins** *rapide* **que** *la voiture*.

Jacques est **moins** *grand* **que** *Laurent*.

Dans ces deux exemples, les deux éléments de la comparaison sont des noms.

Remarque : les éléments de la comparaison sont par fois sous-entendus.

Il fait **plus** de vent (sous-entendu : cette semaine) **que** la semaine dernière.

Le premier élément de la comparaison est sous-entendu.

Ce pays où la vie est **plus** facile (sous-entendu : **que** le pays dans lequel je vis). Le deuxième élément de la comparaison est sous-entendu.

✓ **Le superlatif**

Il décrit une qualité exprimée à son plus haut degré.

✓ **Le superlatif absolu**

Le superlatif est dit absolu lorsqu'il exprime une qualité ou une caractéristique à un très haut degré sans introduire de comparaison.

Lorsqu'on dit :

L'avion est **très** rapide,

on indique que l'avion possède la caractéristique de rapidité à un très haut degré et on ne le compare à aucun autre moyen de transport. Le superlatif absolu est marqué par l'utilisation, devant un adjectif, des termes: **très, fort, extrêmement, infiniment**.

*Il est **extrêmement** intelligent.*

*Il est **fort** tard!*

✓ **Le superlatif relatif** Le superlatif relatif, comme le superlatif absolu, exprime une qualité ou une caractéristique à un très haut degré, mais il introduit une comparaison.

*C'est l'étudiant **le plus** intelligent de sa promotion.*

*Je veux acheter le modèle de voiture **le plus** récent.*

Le superlatif relatif exprime dans ces deux exemples la supériorité.

*C'est l'étudiant **le moins** intelligent de sa promotion.*

*C'est le logiciel de jeu **le moins** cher du magasin.*

Le superlatif relatif exprime ici l'infériorité.

Remarque :

l'article peut être remplacé par un adjectif possessif :

Jacques est **mon meilleur** ami.

Nos plus vieux vins sont parfois **nos meilleurs** vins.

4. Degrés de qualification des adjectifs qualificatifs

L'adjectif énonce une caractéristique, qui peut exister avec des degrés de signification différents.

4.1. Le positif

Dans ce cas, l'adjectif exprime simplement une qualité ou une caractéristique, sans introduire de nuance de comparaison.

*La voiture est **rapide**.*

*Laurent est **grand**.*

*Le froid est **glacial**.*

4.2. Le comparatif

Le comparatif exprime une qualité ou une caractéristique avec une idée de comparaison.

Construction du comparatif

Il est construit selon le modèle suivant :

Premier élément de comparaison + plus + adjectif qualificatif + que + 2e élément de comparaison

Premier élément de comparaison
+ **aussi** + adjectif qualificatif
+ **que** + 2e élément de comparaison

Premier élément de comparaison
+ **moins** + adjectif qualificatif
+ **que** + 2e élément de comparaison

Les éléments de comparaison sont le plus souvent des noms, des adjectifs ou des adverbes.

✓ Le comparatif de supériorité

On forme le comparatif de supériorité en ajoutant la forme **plus ... que** à l'adjectif.

*La voiture est **plus rapide que** le vélo.*

L'adjectif **rapide** s'applique à la fois aux deux noms : **voiture** et **vélo**; cependant, le comparatif de supériorité **plus ... que** indique que la caractéristique de rapidité s'applique davantage à la voiture qu'au vélo.

Cette voiture est **plus rapide que** confortable.

Dans cet exemple, la voiture possède deux caractéristiques, représentées par les deux adjectifs **rapide** et **confortable**. Le comparatif de supériorité indique que la rapidité est plus importante que le confort. Les deux éléments de la comparaison sont ici des adjectifs.

*Laurent est **plus grand que** Jacques.*

Le 2e élément de comparaison est ici un nom: **Jacques**.

x Attention : il existe trois adjectifs qui possèdent un comparatif de supériorité irrégulier :

- **bon** devient **meilleur**:

*Les huîtres sont **meilleures** en hiver.*

*Il est **meilleur** joueur que toi !*

- **mauvais** devient **pire**:

*Le remède est **pire que** le mal !*

- **petit** devient **moindre** :

*C'est un **moindre** danger.*

*C'est un **moindre** mal.*

5. Fonctions de l'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif, à l'intérieur d'une phrase, peut occuper trois fonctions :

✓ **Épithète**

Il est **épithète** lorsque la caractéristique qu'il exprime est directement appliquée au nom, sans l'intermédiaire d'un verbe; dans ce cas, l'adjectif suit ou précède le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

*Un sportif **acharné**.*

*Une **jolie** fille.*

Remarques :

- Un même nom peut avoir plusieurs adjectifs épithètes :

*Une **jeune** fille **jolie** (ou une **jolie** **jeune** fille).*

- Un même adjectif épithète peut se rapporter à plusieurs noms :

*Des hommes et des femmes **enthousiastes**.*

✓ **Attribut**

L'adjectif est **attribut du sujet** :

-lorsqu'il est relié au sujet par le verbe *être*.

*Il est **heureux**.*

-lorsqu'il est relié au sujet par un verbe d'état (*sembler, paraître, devenir, rester, etc.*):

*Elle semble très **inquiète** ce soir.*

-lorsqu'il est relié au sujet par un verbe d'action intransitif (*naître, vivre, mourir, partir, etc.*):

*Il vécut **seul** jusqu'à la fin de sa vie.*

L'adjectif est **attribut du complément d'objet** :

*Le succès l'a rendu **confiant** et **heureux**.*

✓ En apposition

*Très **reconnaissant**, il nous a remerciés de notre aide.*

*Le temps, très **ensoleillé**, permet à tout le monde de sortir.*

6. Accord de l'adjectif qualificatif

6.1. Règles d'accord

Règle générale : L'adjectif qualificatif, qu'il soit épithète, attribut ou en apposition, s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.

*Elle est **heureuse**.*

L'adjectif **heureuse** est au féminin singulier parce qu'il qualifie le pronom **elle**, qui est au féminin singulier.

*Les enfants sont très **agités** ce soir.*

L'adjectif **agités** est au masculin pluriel parce qu'il qualifie le nom **enfants**, qui est au masculin pluriel.

✓ L'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms est au pluriel :

***Souples et silencieux**, les **chats** ont disparu dans la nuit.*

Les adjectifs **souples** et **silencieux** sont au masculin pluriel parce qu'ils qualifient le nom **chats**, qui est au masculin pluriel.

Remarque : si l'adjectif placé à la suite de plusieurs noms ne se rapporte qu'au dernier nom énuméré, l'accord se fait uniquement avec ce nom et non plus avec les précédents.

*Elle a fait preuve à cette occasion d'un courage et d'une sensibilité **communicative**.*

✓ Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms de genre différent (masculin et féminin), l'adjectif est au pluriel :

La mère et son enfant sont contents de sortir dans le parc.

Le nom **mère** est féminin singulier, le nom **enfant** est masculin singulier. L'adjectif qualificatif **contents**, qui se rapporte aux deux noms, est masculin pluriel.

*La petite fille et son frère semblent **fâchés**.*

X Attention :

• Dans une phrase, il convient de bien identifier le nom auquel se rapporte l'adjectif:

*Une veste de cuir **tachée**.*

L'adjectif qualificatif **tachée** se rapporte au nom féminin **veste**.

*Un plat de viande **succulent**.*

L'adjectif qualificatif **succulent** se rapporte au nom masculin **plat**.

6.2. Le cas des adjectifs composés

-Lorsque deux adjectifs se suivent et forment un adjectif composé, les deux adjectifs s'accordent tous deux avec le nom (ou le pronom) auquel ils se rapportent.

*Il faut que tu raccompagnes tes amis chez eux : ils sont **ivres morts** !*

*La saveur **aigre-douce** de ce clafoutis aux cerises est bien agréable.*

- Dans un adjectif composé, lorsque le premier terme est un adverbe (ou un adjectif employé comme adverbe), un mot

invariable ou une abréviation modifiant le deuxième terme (qui est un adjectif), le premier terme est invariable et l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom (ou pronom):

*Regarde ces deux bébés **nouveau-nés**!*

*Je n'achète que des haricots **extra-fins**.*

*Les fluctuations boursières sont des signes **avant-coureurs** de perturbations économiques.*

*Faites attention aux rayons **infra-rouges**!*

-Les adjectifs composés désignant des couleurs restent invariables:

*Je n'aime que les chemises **jaune pâle**.*

*Mes fleurs préférées sont **bleu clair**.*

✓ Le cas des adjectifs **nu** et **demi**

- Placés devant le nom, ils sont invariables :

*Il avait pris l'habitude de marcher **nu-pieds** dans sa chambre.*

*Tu as plus d'une **demi-heure** de retard !*

*Je voudrais une **demi-baguette**, s'il vous plaît!*

*Mon amie a été **demi-ruinée** par la chute de ses actions en bourse*

Dans cet exemple, **demi** est employé comme adverbe placé devant un adjectif ou un participe ; dans ce cas, il reste aussi invariable.

- Placés après le nom, ces deux adjectifs s'accordent avec ce dernier, en genre pour **demi** et en genre et en nombre pour **nu** :

*La petite fille courait pieds **nus** sur la plage.*

*Il est neuf heures et **demie***

(sous-entendu: neuf heures et une **demie**, l'accord se fait avec **heure**).

En revanche, dans la phrase:

*Cette horloge ne sonne plus les **demies**!*

demies est ici employé comme nom et il devient donc variable.

CHAPITRE III :LE DÉTERMINANT

1. Définition et espèces de déterminants

1.1. Définition et caractéristiques

Définition du déterminant:

■ On appelle « **déterminant** » les **articles** et les **adjectifs non qualificatifs** (appelés **adjectifs déterminatifs**) qui sont les constituants obligatoires du groupe nominal.

■ Les déterminants présentent des caractéristiques communes:

a) Leur **emploi** est, en règle générale, obligatoire à l'intérieur du groupe nominal pour que la phrase garde son sens et soit grammaticalement correcte.

*Le canari chante dans **sa** cage.*

La suppression des déterminants *le* et *sa* rendrait phrase incorrecte.

• Toutefois, l'omission du déterminant est possible dans certains cas énumérés ci-après :

• **devant un nom propre de personne ou de ville :**

Paul joue au tennis et Rosalie regarde un film à la télévision.

Paris est la capitale de la France.

Lyon est une grande ville.

• **devant les noms de jours et de mois :**

Décembre est un mois triste et pluvieux, je préfère prendre mes vacances en mai.

- **devant un nom ou un groupe nominal mis en apposition, attribut du sujet ou employé comme adjectif:**

*Cette femme, **cantatrice célèbre**, a chanté dans un opéra de Verdi à Paris la semaine dernière.*

*Mon frère est **directeur d'usine**.*

*Le sapin, **roi** des forêts.*

*Le lion, **terreur** de la savane.*

- **dans des énumérations:**

Meubles, vêtements, livres, tout avait brûlé dans l'incendie.

- **devant des noms mis en apostrophe ou devant un nom employé comme interjection :**

Français, écoutez-moi.

Silence ! Courage ! Patience !

- **sur des annonces, pancartes ou titres :**

Appartement à louer. - Peinture fraîche - Tremblement de terre en Indonésie.

- **dans un grand nombre de proverbes, de phrases et d'expressions figés:**

Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Noblesse oblige!

Avoir faim, avoir soif, avoir (prendre) peur, par hasard, prendre soin, etc

- **La répétition du déterminant:**

- A l'intérieur de la phrase, le déterminant est en règle générale répété devant chaque nom :

***Le** chat et **le** chien se battent souvent.*

-Toutefois, le déterminant n'est pas répété dans des expressions toutes faites utilisant des noms unis par l'usage :

Les ponts et chaussées. - Les eaux et forêts.

Les frères et sœurs. - Les tenants et aboutissants.

De même, il n'est pas répété lorsque deux noms unis par une conjonction de coordination désignent une seule et même chose ou personne :

Mon ami et associé.

- Il faut répéter le déterminant lorsqu'il est employé avec plusieurs adjectifs épithètes de noms distincts qui ont un sens différent, voire opposé :

*Veux-tu **le** grand ou **le** petit bureau ?*

Cependant, lorsque les adjectifs sont épithètes d'un même nom, le déterminant ne figure qu'une fois :

***Le** grand et bel appartement.*

***Ma** fidèle et serviable amie.*

b) La **place** des déterminants

Le déterminant est toujours placé devant le nom auquel il se rapporte; il peut être séparé de ce nom par plusieurs autres mots (un adjectif qualificatif épithète, un adjectif numéral ou indéfini par exemple) qui sont en général placés devant lui.

***Le** jeune garçon voulait devenir explorateur.*

***Nos** trois amis sont partis ensemble.*

*Écoute **ces** quelques conseils.*

X Attention : à l'emploi particulier de tout avec un autre déterminant dans ce cas, l'article ou l'adjectif possessif ou

démonstratif s'intercale entre l'adjectif indéfini **tout** et le nom qu'il détermine :

Toutes les feuilles sont tombées de l'arbre.

Tous mes amis sont partis.

Tous ces discours m'ennuient.

c) Règle d'accord des déterminants

Les déterminants s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent :

Le film; **les** films. - **ma** chemise; **mes** chemises

1.2. Espèces de déterminants

Le terme de **déterminant** regroupe :

✓ **L'article:**

- **L'article défini:** *l'ordinateur et la disquette.*
- **L'article indéfini:** *une feuille de papier.*
- **L'article partitif:** *Donne-moi du pain, s'il te plaît.*

✓ **Les adjectifs déterminatifs**, qui déterminent eux, aussi le nom, sont des déterminants.

Mon chat s'est enfui ce matin.

Cet enfant est très doué.

Les mots *mon* et *cet* indiquent de quel chat et de quel enfant on parle : ce sont des adjectifs déterminatifs.

Il existe plusieurs catégories **d'adjectifs déterminatifs:**

- **L'adjectif possessif :**

Son ordinateur est sur **son** bureau.

(**son** est un adjectif possessif)

- L'adjectif démonstratif :

Cette maison est celle de mon oncle.

(**cette** est un adjectif démonstratif)

L'adjectif interrogatif :

Quelle est la vitesse de cette voiture ?

(**quelle** est un adjectif interrogatif)

L'adjectif indéfini :

Certains habitants disent que cette maison est hantée.

(**certains** est un adjectif indéfini)

L'adjectif numéral :

Ce modèle de voiture est proposé avec **deux** portes ou **quatre** portes.

(**deux** et **quatre** sont des adjectifs numéraux)

2. L'article

2.1. Définition de l'article

L'article est un déterminant variable que l'on place devant un nom pour indiquer si ce nom est pris dans un sens **déterminé**, **indéterminé** ou **partitif**.

2.2. Catégories et emplois de l'article

a) L'article défini

✓ Emploi

L'article défini est placé devant le nom d'une chose ou d'un être déterminé de manière précise. Il peut s'agir :

- d'un être ou d'une chose désignés en général (catégorie, espèce, matière) :

***La** confiance s'oppose à **la** méfiance.*

***Le** chien est un animal fidèle.*

*Elle aime travailler **le** bois.*

- d'un être ou d'une chose préalablement déjà connus ou définis par la personne qui parle :

***Le** four micro-ondes est tombé en panne.*

*Regardons quels sont **les** nouveaux films de la semaine.*

✓ Formes

- Les formes de l'article défini sont les suivantes :

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
<u>masculin</u>	le	les
<u>féminin</u>	la	les

- **L'article défini élide**: quand **le** et **la** sont suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une **-h** muette, **-e** et **-a** s'élient (c'est-à-dire qu'ils sont supprimés) et sont remplacés par une apostrophe. Par exemple, on dira:

l'abeille (et non: la abeille).

l'homme (et non: le homme).

- **L'article défini contracté**: dans ce cas, l'article **le** ou **les** est contracté (c'est-à-dire combiné, fondu) avec les prépositions **à** et **de** :

au	remplace	à le
aux	remplace	à les
du	remplace	de le
des	remplace	de les

Allons **au** village acheter la bonne brioche **du** bou langer pour le goûter des enfants.

b) L'article indéfini

✓ Emploi

L'article indéfini se place devant un nom déterminé de manière vague, imprécise ou incomplète :

Un homme irascible.- **Une** femme grande.

Au pluriel, il indique une quantité indéterminée :

Des enfants s'avançaient en chantant.

✓ Formes

- Les formes de l'article indéfini sont les suivantes :

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
<u>masculin</u>	un	des
<u>féminin</u>	une	des

X Attention : à ne pas confondre **des**, article défini contracté (= **de les**) avec **des**, article indéfini (pluriel de **un, une**):

*Les jouets **des** enfants.*

(des article défini contracté)

***Des** enfants jouaient.*

(des article indéfini)

c) L'article partitif

✓ Emploi

L'article partitif est placé devant le nom pour désigner une partie d'un tout, une certaine quantité indéterminée (concrète ou abstraite).

*Manger **du** pain.- Avoir **de la** patience.*

✓ Formes

- Les formes de l'article partitif sont les suivantes :

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
<u>masculin</u>		
• devant une consonne :	du	des
• devant une voyelle :	de l'	des

singulier

pluriel

féminin

- devant une consonne : **de la** **des**
- devant une voyelle: **de l'** **des**

*Il aime boire **du** jus d'orange avec **de l'**eau.*

*Elle rajoute **de la** sauce et **des** piments sur sa viande.*

Remarque : au pluriel, la valeur partitive de des n'est pas tout à fait reconnue car l'on admet aussi qu'il peut s'agir de l'article indéfini pluriel **des** :

Des pommes et ***des*** poires.

3. L'adjectif possessif

3.1. Définition de l'adjectif possessif

L'adjectif possessif indique à qui appartient une personne ou une chose :

Son chien est très gentil.

C'est **mon** crayon, pas le tien!

Son, **mon** indiquent de quel *chien* et de quel *crayon* il s'agit : ce sont des adjectifs déterminatifs ; ils indiquent aussi qui est le possesseur de *chien* et de *crayon* : ce sont des adjectifs possessifs.

3.2. Formes des adjectifs possessifs

Masculin	Féminin	Pluriel
<u>Un seul possesseur</u>		(pour les deux genres)
<i>mon</i>	<i>ma</i>	<i>mes</i>
<i>ton</i>	<i>ta</i>	<i>tes</i>
<i>son</i>	<i>sa</i>	<i>ses</i>
<u>Un ou plusieurs possesseurs</u>		
<i>notre</i>	<i>notre</i>	<i>nos</i>
<i>votre</i>	<i>votre</i>	<i>vos</i>
<u>plusieurs possesseurs</u>		
<i>leur</i>	<i>leur</i>	<i>leurs</i>

• *mon*, *ma*, *mes* indiquent que le possesseur est de la **1re** personne du singulier.

- *ton, ta, tes* indiquent que le possesseur est de la **2e personne du singulier**.
- *son, sa, ses* indiquent que le possesseur est de la **3e personne du singulier**.
- *notre, nos* indiquent que le possesseur est de la **1re personne du pluriel**.
- *votre, vos* indiquent que le possesseur est de la **2e personne du pluriel**.
- *leur, leurs* indiquent que le possesseur est de la **3e personne du pluriel**.

Dans la phrase:

***Ta** chaîne hi-fi est neuve,*

l'adjectif possessif **ta** indique :

- qu'il y a un possesseur;
- que ce possesseur est à la 2e personne du singulier;
- que l'objet possédé est féminin singulier.

3.3. Accord et emploi de l'adjectif possessif

Règle générale d'accord de l'adjectif possessif

- L'adjectif possessif prend la forme correspondante au nombre (singulier ou pluriel) et à la personne (1re, 2e ou 3e personne) du possesseur.

L'adjectif possessif s'accorde en genre (masculin ou féminin) et en nombre avec l'objet possédé.

*Merci de nous prêter **ta** voiture pour **notre** week-end à la campagne.*

- L'adjectif possessif **ta** est la forme correspondant à la 2e personne du singulier, qui est celle du possesseur de la *voiture* ; il est au féminin singulier car l'objet possédé de *voiture* est au féminin singulier.

- L'adjectif possessif **notre** est la forme correspondant à la 1re personne du pluriel (*nous*); il est au masculin car le nom *week-end* est masculin.

- Cette règle comporte toutefois quelques exceptions, listées ci-après:

✓ On emploie **mon, ton, son**, au lieu de **ma, ta, sa**, devant un mot qui commence par une voyelle ou par une **h** muette :

*A **son** arrivée, tout le monde sortit pour le saluer.*

Le mot féminin *arrivée* commence par une voyelle; on utilise l'adjectif possessif **son** au lieu de **sa**.

*Encore choqué par **mon** aventure, je racontai **mon** histoire à ses amis.*

Le mot féminin *aventure* commence par une voyelle; le mot féminin *histoire* commence par une **h** muette. Dans ces deux cas, on utilise l'adjectif possessif **mon** au lieu de **ma**.

✓ Lorsque le sens de la phrase indique clairement qui est le possesseur de quelque chose, l'article remplace l'adjectif possessif :

J'ai mal à **la** tête.

*Elle a **les** cheveux qui tombent beaucoup en ce moment!*

Remarque : l'adjectif possessif peut être maintenu si l'on veut insister sur la possession :

*Je l'ai vu de **mes** yeux arracher le sac de la vieille dame!*

✓ Lorsque le possesseur est indiqué par le pronom réfléchi **se** (emploi d'un verbe pronominal), l'article remplace l'adjectif possessif :

*Je **me** suis foulé **la** cheville en jouant au tennis.*

*Elle se lave **les** cheveux très souvent.*

4. L'adjectif démonstratif

4.1. Définition de l'adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif est utilisé pour déterminer les êtres ou les choses désignés par le nom en l'indiquant clairement.

Cette chemise en soie te va très bien.

Ces roses rouges sont superbes !

Dans ces exemples, les adjectifs démonstratifs **cette** et **ces** permettent d'identifier de quelle *chemise* et de quelles *roses* il est question.

4.2. Formes de l'adjectif démonstratif Singulier

Singulier

✓ au masculin:

- **ce** (devant une consonne)

ce feu de bois - **ce** couteau - **ce** bureau.

- **cet** (devant une voyelle ou une **-h** muette)

cet ordinateur - **cet** homme - **cet** enfant.

✓ au féminin:

- **cette**

cette table - **cette** femme - **cette** fleur.

Pluriel

✓ au masculin et féminin :

• ces

ces bureaux - **ces ordinateurs**.

ces femmes - **ces fleurs**.

4.3. Accord et emploi de l'adjectif démonstratif

Règle générale d'accord :

les adjectifs démonstratifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent.

cet homme - **cette femme** - **ces enfants**.

✓ L'adjectif démonstratif est toujours placé devant le nom. Suivant les cas, il peut :

- désigner simplement quelqu'un ou quelque chose :

Ce jour-là, un lundi de Pâques, j'étais allé acheter un gros oeuf en chocolat pour mes enfants.

- être utilisé pour mettre en valeur le nom :

Mon ami, **cet** étourdi, a oublié ses lunettes chez moi hier soir.

✓ Les particules **-ci** et **là** (jointes au nom par un trait d'union) servent à nommer les êtres ou les objets en fonction de leur distance, dans le temps ou dans l'espace :

Je ne veux pas **cette** pomme-**ci**, mais **cette** pomme-**là**.

Cette *pomme-ci* désigne la pomme qui est la plus proche (près de moi); cette *pomme-là* désigne la pomme qui est plus éloignée (loin de moi).

En ce temps-là, les voitures n'existaient pas et il fal lait voyager à pied ou à cheval.

(il s'agit d'une époque éloignée dans le temps)

*Il n'est pas beaucoup sorti de chez lui **ces** jours-ci.*

(ces jours-ci: ces derniers jours, qui viennent de s'écouler)

5. L'adjectif numéral

5.1. Définition de l'adjectif numéral

Les adjectifs numéraux permettent d'indiquer le nombre, l'ordre ou le rang de personnes ou de choses.

*Il y a **trois** stylos sur la table.*

*C'est le **quatrième** chocolat que tu manges ce soir !*

Ils sont partagés en adjectifs numéraux cardinaux et en adjectifs numéraux ordinaux.

5.2. L'adjectif numéral cardinal

a) Définition de l'adjectif numéral cardinal

L'adjectif numéral cardinal indique les nombres :

*Un autobus de **trente** places.*

*Une voiture avec **quatre** roues motrices.*

b) Formes des adjectifs numéraux cardinaux

✓ Les adjectifs numéraux peuvent être formés d'un seul chiffre. Ce sont :

- les nombres de **un** à **seize** ;

un, deux, trois, quatre, huit, quinze, seize.

- les nombres servant à exprimer les dizaines (sauf *soixante-dix*, *quatre-vingts* et *quatre-vingt-dix*):

dix, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante.

- ***cent*** et ***mille***.

✓ Les adjectifs numéraux peuvent être composés de deux chiffres :

dix-sept, vingt-quatre, trente-huit, etc.

- Dans les adjectifs composés de deux chiffres inférieurs à *cent*, les dizaines sont reliés aux unités par un trait d'union.

dix-neuf, quarante-trois, soixante-huit, etc.

x Attention :

• devant l'unité ***un***, le trait d'union est remplacé par la conjonction de coordination ***et*** :

vingt et un, quarante et un, soixante et un, etc.

• *On dira aussi: soixante et onze.*

- Dans les adjectifs supérieurs à cent composés de plusieurs chiffres, les adjectifs ne sont pas reliés entre eux par une conjonction ou par un trait d'union.

cent vingt, trois cents, etc.

c) Accord des adjectifs numéraux cardinaux

Règle générale :

les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables.

*J'ai roulé en voiture à **une** vitesse moyenne de **cent quarante** kilomètres heure.*

*Il a gagné au jeu une somme de **deux mille** francs.*

Cependant, cette règle comporte plusieurs exceptions énumérées ci-après :

✓ L'adjectif numéral **mille** est toujours invariable:

*Peux-tu me prêter **deux mille** francs?*

X Attention :

Les mots **millier, million, milliard**, etc.

sont variables car ils sont employés comme noms :

*Des **milliers** de personnes affluaient sur la place.*

Remarque : **mille**, employé comme mesure nautique, devient un nom commun variable:

*Son bateau a déjà parcouru **neuf milles**.*

✓ Les adjectifs **vingt** et **cent** peuvent, soit se mettre au pluriel (ils prennent alors une **-s**), soit rester invariables.

- **vingt** et **cent** varient en nombre lorsqu'ils sont précédés d'un nombre qui les multiplie, et qu'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre. Ils signifient alors plusieurs fois **vingt** ou plusieurs fois **cent**.

*J'ai perdu un billet de **cinq cents** francs.*

*Tu me dois **quatre-vingts** francs.*

- Cependant, lorsque vingt et cent sont suivis d'un autre adjectif numéral, ils restent invariables:

*Cette année, il y a **quatre-vingt-cinq** étudiants dans ma promotion.*

*Il possède une collection de **quatre cent cinquante** cartes postales.*

X Attention : **vingt** et **cent**, employés dans le sens de vingtième et centième, sont aussi invariables:

Chapitre **quatre-vingt**.

Page **six cent**.

✓ L'adjectif numéral un a un genre variable:

Le Conte des **mille** et **une** nuits.

J'ai mangé seulement **un** fruit.

J'ai mangé **une** pomme.

5.3. L'adjectif numéral ordinal

a) Définition de l'adjectif numéral ordinal

L'adjectif numéral ordinal indique l'ordre, le rang :

Jean est assis dans le **deuxième** fauteuil de la **quatrième** rangée.

Pour venir chez moi, prends la **troisième** rue à droite.

b) Forme de l'adjectif numéral ordinal

L'adjectif numéral ordinal est formé à partir de l'adjectif numéral cardinal, en lui ajoutant le suffixe **-ième** :

cent vingt-troisième - deux cent quatre-vingtième.

Remarque :

- L'adjectif numéral ordinal correspondant à l'adjectif numéral cardinal **un** est: **premier**.
- L'adjectif numéral ordinal correspondant à l'adjectif numéral cardinal **deux** est: **deuxième** ou **second**.

c) Accord et emploi de l'adjectif numéral ordinal

Les adjectifs numéraux ordinaux sont variables:

*Les **derniers** voyageurs arrivés eurent des difficultés à se loger.*

L'adjectif numéral ordinal est en général utilisé pour marquer l'ordre et le rang. Cependant, dans certains cas, il est remplacé par l'adjectif numéral cardinal (invariable):

✓ pour indiquer l'organisation d'un livre:

*Chapitre **trois**, page **trois cent vingt et un**.*

✓ pour donner un numéro de rue ;

✓ pour indiquer le rang d'un prince ou d'un roi dans une dynastie :

***Louis quatorze** - **Henri quatre**.*

X Attention : seul l'adjectif ordinal **premier** n'est pas remplacé par l'adjectif cardinal **un** :

*François **premier**.*

Remarque : les **adjectifs multiplicatifs**, qui indiquent combien de fois est multiplié un nombre d'êtres ou de choses, sont rattachés aux adjectifs numéraux ordinaux:

simple, double, triple, quadruple, quintuple, centuple, etc.

6. L'adjectif indéfini

6.1. Définition de l'adjectif indéfini

L'adjectif indéfini désigne de façon vague et générale le nom qu'il détermine:

Certains étudiants disent que l'examen était très facile.

Les **mêmes** personnes louent aujourd'hui ce qu'elles critiquaient hier.

Dans ces deux phrases, les étudiants et les personnes ne sont pas désignés de façon bien définie: **certains** et **mêmes** sont des adjectifs indéfinis.

Remarque : les *adjectifs indéfinis*, même s'ils ne déterminent pas le nom de façon précise, font aussi partie des *adjectifs déterminatifs*.

6.2. Formes de l'adjectif indéfini

Formes des adjectifs indéfinis les plus courants :

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	aucun	-
féminin	aucune	-
masculin / féminin	autre	autres
masculin	certain	certains
féminin	certaine	certaines
masculin / féminin	chaque	-

Formes des adjectifs indéfinis les plus courants (suite):

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin / féminin	même	mêmes
masculin	nul	-
féminin	nulle	-
masculin / féminin	-	plusieurs
masculin	quel...que.	quels...que
féminin	quelle...que	quelques...que
masculin / féminin	quelconque	quelconques
masculin / féminin	queque	quelques
masculin	tel	tels
féminin	telle	telles
masculin	tout	tous
féminin	toute toutes	

6.3. Accord et emploi de l'adjectif indéfini

Les adjectifs indéfinis s'emploient en général sans article :

Toutes les feuilles de l'arbre sont tombées.

Nul doute qu'il soit déjà rentré chez lui.

Je n'ai vu **aucun** enfant jouer dans la rue ce matin.

Cependant, les adjectifs indéfinis *autre*, *certain*, *même*, *quelconque*, *quelque*, *tel*, *tout* peuvent s'employer avec l'article:

Un **autre** candidat saura probablement répondre à cette question.

Un **certain** Duval prétend vous connaître.

Les **quelques** invités qui restaient prirent un dernier verre.

Une **telle** nouvelle est vraiment inattendue.

Particularités dans l'emploi de l'adjectif indéfini

- *Certain* peut être adjectif indéfini ou adjectif qualificatif :

Certains soirs, elle se sent très fatiguée. (adjectif indéfini)

Elle est **certaine** de l'avoir vu aujourd'hui. (adjectif qualificatif)

- *Chaque* est toujours suivi d'un nom :

Il lui téléphone **chaque** jour pour prendre de ses nouvelles.

- *Même* peut être adjectif ou adverbe:

Lorsque même est adjectif (il signifie : *pareil*), il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte:

Ce sont les **mêmes** objectifs qui l'ont poussé à agir.

Eux-**mêmes** sont de votre avis.

Ces **mêmes** livres ont servi à mes enfants.

Lorsque même a le sens de: *quand même*, aussi, il est adverbe et donc invariable; il peut modifier un adjectif ou un verbe:

Ses chiens, **même** les plus résistants, sont morts.

Téléphonez-nous, **même** après minuit.

- *quelque* peut être adjectif ou adverbe.

Quelque, dans le sens de : *une certaine quantité de, plusieurs*, est un adjectif variable, qui s'accorde avec le nom auquel il se rapporte:

Je cueille **quelques** fraises.

Il y a **quelques** semaines, je suis allé faire du ski.

X Attention : à ne pas confondre **quelque**, adjectif indéfini variable, avec **quel que**, adjectif relatif variable et toujours attribut du sujet :

Quelles que soient ces personnes, elles vous diront la même chose que moi.

Quel que soit votre avis, il n'en fera qu'à sa tête.

Dans le sens de : *environ* ou *si*, quelque peut modifier un adjectif ou un participe. Il devient alors adverbe invariable :

Il y a **quelque** trente ans, mon oncle est venu s'installer en France.

Quelque justifiés que soient les arguments qu'elles aient donnés, je ne suis toujours pas de leur avis.

• *Tout, toute* peut être adjectif indéfini, adjectif qualificatif, nom, adverbe :

Toute nouvelle, bonne ou mauvaise, est préférable à l'incertitude.
(adjectif indéfini variable)

Tout village d'une certaine taille a son boulanger.

(adjectif indéfini variable)

Toute l'assemblée applaudit le virtuose.

Toute est adjectif qualificatif variable, car il s'agit ici de l'assemblée toute entière.

Tout était silencieux.

(*tout* employé comme nom)

Il rassembla ses affaires, emballa le tout et disparut.

(*tout* employé comme nom)

Lorsque tout modifie un adjectif (ou une locution équi valent à un adjectif ou un adverbe) et indique l'intensité, il est adverbe invariable:

*La petite fille est **tout** en larmes car il s'est blessé au genou en tombant.*

*Je suis **tout** ouïe !*

*La foule **tout** entière se dirigea vers la sortie du cinéma.*

Dans ces trois exemples, *tout(e)* signifie ici *tout à fait, entièrement*, il est adverbe et donc invariable.

En revanche, tout, bien qu'il garde une fonction d'ad verbe, devient variable en genre et en nombre lorsqu'il est placé devant un mot féminin qui commence par une consonne ou l'*h* aspirée :

*Elles sont **toutes** contentes de l'avoir retrouvé.*

*Elle est **toute** honteuse.*

7. L'adjectif relatif

L'adjectif relatif relie la proposition qu'il introduit avec un nom déjà exprimé.

Il est peu usité aujourd'hui dans la langue courante.

On le trouve encore dans la langue administrative et juridique.

Formes des adjectifs relatifs

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	lequel	lesquels
féminin	laquelle	lesquelles
masculin	duquel	desquels
féminin	delaquelle	desquelles
masculin	auquel	auxquels
féminin	à laquelle	auxquelles

*Il avait enfin trouvé une maison, **laquelle** maison était très bien entretenue.*

*Les acheteurs intéressés par l'entreprise s'étaient manifestés rapidement, **lesquels** acheteurs avaient indiqué leur prix.*

8. L'adjectif interrogatif ou exclamatif

L'adjectif interrogatif est placé avant le nom qu'il détermine pour interroger l'être ou de la chose représenté par ce nom.

Quelle heure est-il ?

Quelle voiture ?

Quel conducteur ?

Formes des adjectifs interrogatifs

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	quel	quels
féminin	quelle	quelles

Ces mêmes adjectifs peuvent aussi être utilisés comme des **adjectifs exclamatifs** : ils servent alors à marquer l'exclamation (étonnement, colère, admiration, etc.):

Quel courage!

Quel bonheur de te revoir enfin !

L'adjectif interrogatif et exclamatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte :

Quel appétit!

Quelle chance vous avez !

Quelles voitures préfères-tu?

CHAPITRE IV :L'ADVERBE

1. Définition et caractéristiques

1.1. Définition de l'adverbe

L'adverbe est un mot invariable qui est utilisé pour modifier le sens d'un autre mot.

Ces mots peuvent être des noms, des adjectifs, des verbes ou même d'autres adverbes.

*Il a **trop** de travail !*

L'adverbe *trop* modifie le nom *travail*.

*Elle est **rarement** malade.*

L'adverbe *rarement* modifie l'adjectif *malade*.

*Elle est **bien** habillée.*

L'adverbe *bien* modifie le participe *habillée*.

***Aujourd'hui**, j'irai à mon bureau en voiture.*

L'adverbe de temps *aujourd'hui* est joint au verbe *aller*.

*Il mange **peu** le soir.*

L'adverbe *peu* modifie le sens du verbe *manger*.

*Ils ont été **très** largement indemnisés.*

L'adverbe *très* modifie l'adverbe *largement*.

1.2. Locutions adverbiales

Une locution adverbiale est composée de plusieurs mots, en général une préposition et un nom ou un adjectif, équivalant à un adverbe:

*Les invités arrivaient **peu à peu**.*

Elle doit probablement se promener **quelque part** dans la campagne environnante.

Elle venait lui rendre visite de **temps en temps**.

2. Catégories d'adverbes

2.1. Adverbes d'affirmation

Exemples d'adverbes d'affirmation courants

assurément	sans doute
aussi	si
certainement	soit
certes	surtout
même	volontiers
oui	vraiment, etc.

Ce film est **vraiment** passionnant.

As-tu entendu ce que je t'ai dit? -**Oui**.

Prendrez-vous un autre café? -**Volontiers**.

Nous pourrions **certainement** trouver une solution à ce problème complexe.

2.2. Adverbes de négation

Exemples d'adverbes de négation courants

ne	non
ne... aucun	nullement
ne... jamais	pas

ne... pas	pas du tout
ne... personne	point, etc.
ne... plus	
ne... rien	
ne ... point	

*Je **n'**ai vu **personne** entrer ou sortir de la maison.*

*Elle **n'**a **nullement** l'intention de s'en aller.*

*Il **ne** disait **rien** et attendait sa réponse.*

✓ **Emploi de non**

- L'emploi de la négation non peut résumer, dans une réponse, une pensée ou une proposition:

*Mon frère croit qu'elle viendra avec nous, moi **non**.*

*Pensez-vous que le livre sera un jour remplacé par l'édition électronique ?- **Non**.*

- non, utilisé comme préfixe négatif, renforce l'idée de négation :

*Le juge du tribunal a prononcé un **non-lieu**.*

(emploi avec un nom)

*Ce que tu dis est un **non-sens**!*

(emploi avec un nom)

*Un stage **non** rémunéré.*

(emploi avec un participe)

***Non** loin de là se trouvait un club de tennis.*

(emploi avec un adverbe)

Non content de son succès, il voulait aller plus loin.

(emploi avec un adjectif)

- *non* peut opposer des mots ou des propositions:

*Je souhaite que tu m'aides, **non** que tu cherches à me décourager.*

*C'est l'intérêt et la curiosité, **non** l'obtention d'un diplôme, qui le poussent à poursuivre ses études.*

✓ **Emploi de ne**

- *Ne* est employé seul:

• Dans certaines locutions courantes verbales ou adverbiales:

*Qu'à cela **ne** tienne, j'irai quand même !*

***Ne** vous déplaît, je ne suis pas de votre avis.*

*Je **n'**en ai cure.*

• Avec les verbes *cesser, oser, pouvoir, savoir* suivis d'un infinitif :

*Je **n'**ai pas osé lui dire ce que je pensais réellement.*

*Je **ne** peux croire à son innocence.*

*Elle **ne** cessait de rire tout en les regardant.*

*Je **ne** saurais répondre.*

• Avec la répétition de **ni**:

***Ni** elle **ni** lui **ne** pourront venir ce soir.*

***Ni** son âge **ni** son niveau **ne** lui permettent de concourir.*

• Dans des propositions interrogatives ou négatives introduites par **que** (dans le sens de : *pourquoi ?*) ou **qui** (dans le sens de : *quelle personne ?*):

Que ne le disiez-vous ?

Qui n'est pas d'accord?

- Ne explétif :

Ne s'emploie fréquemment d'une manière explétive, c'est-à-dire sans valeur grammaticale. Sa valeur négative se trouve alors fortement atténuée, ou même annulée. Le *ne* explétif est souvent facultatif.

• On le trouve après des verbes exprimant la crainte, comme *craindre, avoir peur, prendre garde, redouter, s'en falloir*, pris dans un sens affirmatif :

*Je craignais qu'elle **ne** m'entendît rentrer.*

*Il s'en est fallu de peu qu'ils **ne** meurent tous dans l'accident.*

On le trouve aussi après *de peur que, de crainte que* :

*Il nous attendait au coin de la rue de peur que nous **ne** trouvions sa maison. De crainte qu'il **n'**oublie, je lui ai rappelé l'heure de notre rendez-vous.*

X Attention :

• Après les verbes exprimant le **doute** ou la **négation** pris dans un sens affirmatif, le complément ou la proposition subordonnée qui suivent ne prennent pas *ne* :

Nous nions qu'il nous ait rencontré au cinéma.

Je doute qu'il me croie.

Toutefois, lorsque ces verbes sont pris dans un sens interrogatif ou négatif, on emploie *ne* :

Je ne doute pas qu'il ne me croie.

2.3. Adverbes de manière

Exemples d'adverbes de manière courants

bien	mal
mieux	pis
plutôt	ainsi
même	exprès
gratis	volontiers, etc.

*Je suis sûre qu'il l'a fait **exprès**!*

*Il va **plutôt** mieux en ce moment.*

Les adverbes de manière peuvent aussi se présenter sous l'aspect:

✓ d'une locution adverbiale :

de bon gré - bon gré mal gré - à contrecœur - en vain - au hasard
- à tâtons - à dessein - à loisir - à reculons - tour à tour - au fur et
à mesure - à cœur joie, etc.

*Il faisait très sombre et elle avança **à tâtons** jusqu'à la porte.*

*Il les accompagna **à contrecœur** dans leur aventure.*

*Elle s'en donnait à **cœur joie**.*

✓ d'un adjectif qualificatif pris adverbialement :

*Il parlait **haut et fort**.*

*Tu as intérêt à filer **doux** maintenant !*

*Hervé chante **juste**.*

Remarques :

• l'adjectif employé comme adverbe est toujours invariable. Dans les exemples suivants :

A. *J'ai perdu parce qu'ils étaient bien plus **forts** que moi !*

B. *Les flocons de neige tombaient **fort** maintenant et ils avaient du mal à s'en protéger.*

Exemple A: forts est employé comme adjectif ; il est donc variable.

Exemple B: fort est employé comme adverbe ; il est invariable.

Exception: debout, ensemble et pêle-mêle, même lorsqu'ils sont employés comme adjectifs, restent invariables:

Ils sont tous debout en signe de respect pour l'ac cueillir. (adjectif invariable) Mettez-vous debout! (adverbe invariable)

✓ d'un adjectif au féminin auquel on a ajouté le suffixe-ment:

• adjectif féminin: *courageuse*.

adverbe: *courageusement*.

*Il fait face **courageusement** à cette situation pénible.*

• adjectif féminin: *gaie* adverbe: *gaiement*.

*Ils devisaient **gaiement** tout en cheminant.*

• adjectif: *discrète* - adverbe: *discrètement*.

*Il agit toujours **discrètement** car il n'aime pas vraiment la publicité.*

(Remarquez aussi l'orthographe de l'adverbe : **vraiment** qui ne prend jamais d'-e.)

Règle de formation de l'adverbe dérivé d'un adjectif:

- La plupart des adverbes sont formés à partir de l'adjectif de la façon suivante :

adjectif féminin + suffixe **-ment** :

bonne; bonnement - secrète; secrètement..

x Attention : certains adjectifs terminés par un **-e** muet au féminin forment leur adverbe en **-ément** (l'**-e** muet devient **-é**) :

commun; communément - confus ; confusément.

obscur; obscurément - précis : précisément.

profond; profondément - aveugle; aveuglément.

commode ; commodément - énorme; énormément.

conforme; conformément, etc.

- Les adjectifs terminés en **-ent** et **-ant** forment leur adverbes de la façon suivante :

- Les adjectifs en **-ent** forment l'adverbe en **-emment**.
- Les adjectifs en **-ant** forment l'adverbe en **-amment**.

Exemples:

prudent; prudemment - patient; patiemment.

vaillant; vaillamment - puissant ; puissamment.

- Les adjectifs qui ont une terminaison en **-u** forment l'adverbe en **-ument** ou en **ûment** :

absolu; absolument - résolu; résolument.

assidu; assidûment - goulu; goulûment.

- Les adjectifs qui ont une terminaison en **-i** forment l'adverbe en **-iment** en supprimant la terminaison **-e** du féminin:

joli; joliment - poli; poliment.

Remarque : *gentil* donne l'adverbe *gentiment*.

2.4. Adverbes de temps

Exemples d'adverbes de temps courants

alors	ensuite
après	hier
aujourd'hui	jamais
auparavant.	longtemps
aussitôt	maintenant
autrefois.	parfois
avant	puis
bientôt	quelquefois
déjà	soudain
demain	souvent
Depuis.	tard
Désormais.	tôt
Encore.	toujours, etc.
enfin	

Aussitôt dit, aussitôt fait !

*Il se rendit **soudain** compte de son erreur; il décida d'être plus attentif **désormais**.*

Les adverbes de temps peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

à présent	aujourd'hui
avant-hier.	d'abord
de nouveau	de temps en temps
sur ce-champ	tout à coup
tout à l'heure.	tout de suite, etc

Venez **sur-le-champ** !

Pense à venir me voir **de temps en temps**.

Il regrettait **à présent** de n'être pas allé les voir plus souvent.

Remarques sur l'emploi de certains adverbes de temps :

- **quand** est un adverbe de temps *interrogatif* :

Quand reviendras-tu ?

Dis-moi **quand** tu reviendras.

- **tout à coup** et **tout d'un coup**:

A. La foudre tomba **tout à coup** sur la maison.

B. Il obtint **tout d'un coup** la célébrité et l'argent.

A. **tout à coup** = soudain.

B. **tout d'un coup** = en même temps.

- **tout de suite et de suite** :

A. Réponds-moi **tout de suite** !

B. Il était trop fatigué pour avaler deux gorgées **de suite**.

A. **tout de suite** (= immédiatement) est un adverbe de temps.

B. **de suite** (= *d'affilée*) est un adverbe de manière.

• **ici** (adverbe de lieu) est parfois employé comme adverbe de temps :

D'ici à demain, tu auras juste le temps de préparer tes valises.

(**d'ici à demain** est un adverbe de temps)

Nous prendrons une décision demain; **d'ici là**, nous aurons eu le temps de réfléchir.

(**d'ici là** est un adverbe de temps)

Regarde ! On peut voir la mer **d'ici**.

(**d'ici** est un adverbe de lieu)

2.5. Adverbes de lieu

Exemples d'adverbes de lieu courants

ailleurs	dessus
arrière	devant
autour	ici
avant	loin
dedans	où
dehors	partout
derrière	près
dessous	proche, etc.

Va-t-en **loin** d'ici !

Avec la panne de chauffage, il fait aussi froid **dedans** que dehors.

Elle regardait **partout autour** d'elle.

Remarque : les adverbes de lieu sont souvent précédés d'une préposition :

Passez par ici et non par là.

Je le vois arriver de loin.

X Attention : certains adverbes sont parfois employés comme noms; ils sont alors précédés d'un article :

Le dedans et le dehors.

L'avant et l'arrière.

Les adverbes de lieu peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

au-dedans	au-dehors
au-dessus	au-dessus
en avant	en arrière
quelque part	nulle part
à gauche	à droite
là-haut	là-bas, etc.

*Il regarda **à gauche**, à droite, puis il rentra dans la maison rapidement.*

*Regarde dans l'arbre tout **là-haut**; tu apercevras un nid avec des oisillons.*

L'adverbe de lieu indique :

- l'endroit où l'on est:

*C'est **ici** que j'habite.*

- l'endroit où l'on va :

*C'est **là-bas** que j'irai.*

- l'endroit d'où l'on vient :

*Je viens **d'ici**.*

- l'endroit que l'on traverse :

*Je suis passé par **ici** pour venir.*

Remarques sur l'emploi de certains adverbes de lieu :

- L'emploi de **dessus, dessous, dedans, dehors**:

*Regarde **dessous**.*

*Ton stylo est probablement tombé **sous** la table.*

*Le vide **au-dessous de** moi m'attirait.*

*Il fait froid **dehors**.*

***En dehors de** toi, je ne vois pas sur qui je peux compter.*

*Il est **hors de** la maison.*

dessus, dessous, dedans, dehors, lorsqu'ils sont suivis d'un complément, sont remplacés par **sur, sous, dans, hors**, sauf lorsqu'ils sont précédés d'une préposition.

- L'emploi de l'adverbe de lieu **en** :

*A. Prends cette lettre et lis-**en** le contenu.*

*B. J'habite **en** France depuis mon enfance.*

*C. J'**en** viens à l'instant.*

Dans les exemples B et C, **en** est adverbe de lieu ; en revanche, dans l'exemple A, il est pronom personnel.

- L'emploi de l'adverbe de lieu **y** :

*A. J'y suis, j'**y** reste !*

B. Nul n'est parfait, pense^s-y.

C. J'^y vais de ce pas.

Dans les exemples A et C, *y* est adverbe de lieu; attention, dans l'exemple B, il est pronom personnel.

• L'emploi de l'adverbe de lieu **où** :

A. Où voudrais-tu aller en vacances cet été ?

B. Indique-lui l'endroit où tu as garé la voiture.

C. Je ne sais pas où elle se trouve en ce moment.

Où est bien adverbe de lieu dans les exemples A et C. mais il est pronom relatif dans l'exemple B.

Remarquez que **où** adverbe de lieu a un accent grave sur la lettre -u alors que *ou*, conjonction, n'en a pas.

• L'emploi de **ici** et **là** :

Viens ici.

Ne partez pas par là.

ici indique en général le lieu où l'on est et **là** le lieu où l'on va.

• **Là** et **la** :

Ici et là, de petites fleurs blanches parsemaient la pelouse.

Regarde-la; elle se repose là-bas.

Là adverbe de lieu est indiqué par un accent grave sur la lettre -a; **la** article ou pronom personnel n'en a pas.

2.6. Adverbes de quantité

Exemples d'adverbes de quantité courants

Assez	peu
Aussi	plus
autant	presque
beaucoup	si
combien	tant
comme	tout
davantage	tellement
environ	très
fort	trop, etc.
moins	

Assez parlé, agissons maintenant.

*Il est **si** fort!*

*Elle est **beaucoup trop** qualifiée pour ce poste.*

Les adverbes de quantité peuvent aussi se présenter sous l'aspect d'une locution adverbiale :

à demi	à moitié
à peine	à peu près
pas du tout	tout à fait

Remarque : la locution **ne ... que**, n'a pas un sens négatif mais **restrictif**; elle signifie : *seulement*.

C'est une locution exprimant la quantité :

*Ils **n'arriveront que** demain. (sens restrictif)*

*Pauline **n'a que** quatre ans. (sens restrictif)*

Quelques adverbes en **-ment** expriment aussi la quantité :

abondamment énormément

extrêmement complètement, etc.

*Le vin coulait **abondamment** dans les verres.*

Remarques sur l'emploi de certains adverbes de quantité:

• Attention à ne pas confondre **si**, adverbe de quantité, **si**, adverbe d'affirmation et **si**, conjonction :

- **Si** adverbe de quantité est employé devant un adjectif ou un adverbe et marque l'intensité :

*Je suis **si** content de te voir !*

*Elle fit **si** bien qu'elle parvint à ses fins.*

*Elle est **si** distracte qu'elle a oublié de prendre ses clés en sortant de chez elle.*

- On utilise **aussi** à la place de **si** pour indiquer la comparaison :

*Elle est **aussi** distracte que moi.*

- Dans les exemples suivants :

A. Tu peux venir avec nous si tu es prêt à marcher toute la journée.

B. Tu n'es pas d'accord avec moi ? Mais si !

Si est conjonction dans l'exemple A et adverbe d'affirmation dans l'exemple B.

Tant, autant.

Tant est employé devant un adjectif ou un verbe et marque l'intensité :

*Il a **tant** de peine!*

*Ils ont **tant** travaillé qu'ils ont mis deux jours pour s'en remettre.*

On utilise **autant** (comme **aussi**) pour indiquer la comparaison :

*Il a **autant** de travail que moi.*

*Je suis **autant** (ou **aussi**) fatigué qu'eux.*

- Emploi de beaucoup

*Il est **beaucoup** trop tard.*

*Elle est de **beaucoup** la plus intelligente de la classe.*

*Cette équipe a remporté la compétition de **beaucoup** sur ses concurrents.*

Beaucoup, lorsqu'il est employé avec un comparatif, un superlatif ou un verbe marquant la supériorité, est précédé de la préposition *de*.

- **Davantage** et **plus** :

Les adverbes **davantage** et *plus* indiquent tous deux la comparaison, mais **davantage** s'emploie seul, alors que **plus** est suivi de **que**:

*Il faut que tu travailles **davantage**.*

*Il est **plus** travailleur **que** toi.*

- Emploi de **bien** :

*A. Comme vous chantez **bien** !*

*B. Je suis **bien** content d'apprendre cette bonne nouvelle.*

Attention dans l'exemple A, **bien** est adverbe de manière ; dans l'exemple B, il est adverbe de quantité.

- Emploi de **fort** :

*A. Vous m'en voyez **fort** réjoui.*

*B. Le vent a soufflé si **fort** qu'il a déraciné cet arbre.*

Dans l'exemple A, **fort** est adverbe de quantité; dans l'exemple B, il est adverbe de manière.

2.7. Adverbes de doute et d'interrogation

Exemples d'adverbes de doute courants

Apparemment peut-être

Probablement Sans doute

*Ils sont **probablement** partis depuis longtemps.*

*Elle nous téléphonera **sans doute** ce soir.*

Exemples d'adverbes d'interrogation courants

combien ... ? (quantité)

Comment... ? (manière)

est-ce que... ?

où ...? (lieu)

pourquoi...? (cause)

que...?

quand... ? (temps)

Comment êtes-vous arrivés jusqu'ici ?

Pourquoi me regardez-vous de cete manière ?

Remarque : dans les phrases:

Est-ce que tu aimes jouer au tennis ?

*Je me demande **si** tu aimes jouer au tennis.*

est-ce que marque l'interrogation directe et **si** marque une interrogation indirecte.

3. Degrés de qualification de l'adverbe

Plusieurs adverbes possèdent, comme les adjectifs qualificatifs, trois degrés de qualification :

✓ Le positif

Il s'agit de l'adverbe lui-même :

*Il agit toujours **courageusement**.*

*Il habite **loin** de la ville.*

✓ Le comparatif

Il est indiqué en ajoutant **plus, moins**, aussi devant l'adverbe:

• **Comparatif de supériorité**

*Il a agi **plus** courageusement **que** vous.*

*Il habite **plus** loin de la ville **que** moi.*

• **Comparatif d'infériorité**

*Il a agi **moins** courageusement **que** vous.*

*Il habite **moins** loin de la ville **que** moi.*

• **Comparatif d'égalité**

Il a agi aussi courageusement que vous.

Il habite aussi loin de la ville que moi.

✓ Le superlatif (**le plus / le moins** + adj. ou adv.)

*C'est lui qui a agi **le plus** courageusement.*

*C'est lui qui a agi **le moins** courageusement.*

*Il a agi **très** courageusement.*

Remarques :

- Le comparatif de ***bien*** est ***mieux***.
- Le comparatif de ***mal*** est ***pis*** ou ***plus mal***.

4. Place de l'adverbe

• L'adverbe se place en général à côté du mot qu'il modifie.

✓ Employé avec un verbe, si ce dernier est conjugué à un temps Simple, l'adverbe est placé après :

*Elle joue **bien** du piano.*

Si ce verbe est conjugué à un temps composé, l'adverbe est en général placé entre l'auxiliaire et le participe :

*Depuis son enfance, elle a **toujours** joué du piano.*

*Ils se sont **vaillamment** défendus.*

Toutefois, dans certains cas, l'adverbe peut être placé

- après le verbe

*Ils se sont défendus **vaillamment**.*

- en tête de phrase lorsqu'il est mis en relief :

***Enfin** vous voilà !*

✓ Employé avec un adjectif, un adverbe ou un participe, l'adverbe est le plus souvent placé devant le mot

qu'il modifie

*Il est **souvent** content.*

*Vous voilà **déjà** arrivés.*

*Il nous a accueillis **fort** aimablement.*

5. Fonction de l'adverbe

Dans la proposition, l'adverbe peut occuper une fonction:

- d'attribut

*C'est **assez** pour aujourd'hui!*

- de complément du nom :

*La réunion de **demain** sera probablement houleuse.*

- de complément d'un adjectif :

*Satisfait du **peu** qu'il avait obtenu, il ne demanda pas d'autre compensation.*

- de complément de manière

*Cette pianiste a joué **brillamment** ce soir.*

CHAPITRE V :LE PRONOM

1. Définition et caractéristiques du pronom

1.1. Définition et utilisation du pronom

Le pronom est un mot qui remplace, en général, un nom ou un groupe nominal, mais aussi un adjectif et une proposition.

*Mes amis sont arrivés. **Ils** paraissent contents.*

*Paul est de retour. **Je** suis surpris de le revoir.*

*La maison **que** j'habite est située à l'entrée de la ville.*

✓ Le pronom relatif remplace un nom ou un groupe nominal déjà exprimé, qui s'appelle dans ce cas un antécédent:

*La jeune fille **qui** est arrivée ce matin se repose dans sa chambre.*

(le pronom *qui* représente l'antécédent *jeune fille*.)

X Attention : pour qu'un pronom puisse remplacer un nom, il faut que ce nom soit déterminé, c' est-à-dire précède d'un déterminant.

*Tu connais **la personne** en charge de ce dossier; va **lui** dire de venir me voir, s'il-te-plait.*

(*lui* remplace le nom *personne*, déterminé par l'article *la*.)

*Regarde **le chaton** jouer. Aide-le à retrouver sa balle.*

(le remplace le nom *chaton*, déterminé par l'article défini *le*.)

✓ Les pronoms s'emploient aussi à la place du nom ou du groupe nominal pour désigner directement les sujets dont on parle, en indiquant leur personne grammaticale :

***Elles** regardent la télévision pendant qu'**il** écoute de la musique.*

✓ Lorsqu' on emploie un pronom, il faut que l'identification du ou des mots qu'il représente soit claire et sans équivoque.

Ainsi, il ne serait pas correct de dire:

Jacques croyait fermement que son frère avait toujours raison, même s'il avait parfois de courts moments de doute.

En effet, dans cette phrase, on ne sait pas si le pronom il représente *Jacques* ou *son frère*.

Il faudrait dire ici:

Jacques croyait fermement que son frère avait toujours raison, même si ce dernier avait parfois de courts moments de doute.

En revanche, dans la phrase ci-après, on peut utiliser le pronom elle car son genre féminin permet d'identifier le nom qu'il représente, sœur, Jacques étant de genre masculin.

*Jacques croyait fermement que sa sœur avait toujours raison, même si **elle** avait parfois de courts moments de doute.*

1.2. Catégories de pronoms

Il existe **six catégories** de pronoms

- Les pronom personnels *je, tu, il...*

Je travaille et **il** s'amuse.

- Les pronoms possessifs: *le mien, le tien, les nôtres...*

Prête-moi ton stylo, **le mien** ne marche plus.

- Les pronoms démonstratifs: *celui, ceci, cela...*

Quel CD Rom achèterais-tu ? *celui-ci* ou **celui-là**?

- Les pronoms relatifs : *qui, que, quoi ...*

Le jeune homme **qui** s'approche est l'un des mes amis.

- les pronoms indéfinis: *on, plusieurs ...*

On m'a dit que tu avais des problèmes.

- les pronoms interrogatifs: *qui...?, quoi... ?, etc.*

Que voulez-vous me dire ?

1.3. Genre et nombre du pronom

Le pronom s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il remplace:

- Il peut être **masculin, féminin** ou **neutre** :

- il est masculin quand il remplace un sujet masculin.

*Marc sort de la maison ; je **lui** ouvre la porte.*

- Il est féminin quand il remplace un sujet féminin.

*Catherine monte dans sa voiture; **elle** ferme la portière.*

- il est neutre lorsqu'il remplace une proposition ou une idée non clairement définies.

Qu'avez-vous décidé ?

*Vous m'en voulez beaucoup, je **le** sens bien.*

*Ces fruits sont-ils comestibles ? Je ne suis pas sûre qu'ils **le** soient.*

- Il se met au **singulier** ou au **pluriel** en fonction du ou des noms qu'il représente.

*Voici mes amis de lycée. Te souviens-tu d'**eux**?*

(*eux* est masculin pluriel car il représente le nom masculin pluriel *amis*.)

*Regardez cette assemblée : **ils** sont venus ce soir pour te souhaiter bonne chance.*

Dans cet exemple, le pronom *ils* représente le nom collectif *assemblée*, ce qui explique le pluriel.

Lorsque le pronom représente plusieurs noms, il prend le genre de ces noms lorsqu' ils sont de même genre et se met au pluriel.

***Jacques** et **Paul** sont assis à la terrasse d'un cafe. **Ils** parlent du match de football de la veille.*

Ils, pronom masculin pluriel, remplace deux noms masculins, *Jacques* et *Paul*.

Si les noms représentés par le pronom sont de genre différent, le pronom prend le genre masculin:

***Pauline** et son ami rentrèrent dans un cafe. **Ils** comamandèrent chacun un café crème.*

*Mes **sœurs** et mon **frère** se réunirent un soir. **Ils** décidèrent d'un commun accord ce qu'il convenait de faire,*

2. Pronoms personnels

2.1. Rôle du pronom personnel

Le pronom personnel s'emploie à la place du nom. Son rôle est de remplacer un nom déjà exprimé pour éviter une répétition et de préciser la personne grammaticale.

*L'inondation des maisons affola les habitants de la Ville et **ils** durent **les** abandonner temporairement.*

Dans l'exemple ci-dessus, les pronoms personnels *ils* et *les* remplacent les noms *habitants* et *maisons*, dont ils évitent la répétition.

Rappel : nous avons vu qu'il existe trois personnes grammaticales. Les personnes grammaticales précisent que l'action exprimée par le verbe peut être faite par :

- le locuteur: c'est la personne qui parle (1^{re} personne du singulier ou du pluriel).

***Je* parle. **Nous** parlons.**

- l'interlocuteur: c'est la personne à qui l'on parle (2^e personne du singulier ou du pluriel)

***Tu* parles. **Vous** parlez.**

- L'être ou la chose dont on parle (3^e personne du singulier ou du pluriel):

***Il* parle. **Ils** parlent.**

Le pronom personnel est **réfléchi** lorsqu'il sert à former des verbes pronominaux:

*Je **me** moque de lui. Ils **se** disputent souvent.*

Rappel : un verbe pronominal est dit **réfléchi** lorsque le sujet fait l'action qui, dans le même temps, renvoie sur ce même sujet..

Dans les phrases :

*Je **me** coiffe. - Je **me** blesse. Elles **se** regarde.*

L'action revient sur le sujet qui subit sa propre action.

Dans ce cas, le pronom personnel réfléchi peut-être complément d'objet direct ou indirect.

A l'inverse, dans les phrases :

*Je **m'**enfuis. Je **m'**endors.*

Le pronom se représente le sujet, mais ce dernier ne subit pas l'action qu'il a faite ; le verbe est alors **intransitif**.

2.2. Formes du pronom personnel

Les formes du pronom personnel varient en fonction de la personne grammaticale, du nombre et de la fonction qu'il occupe.

Les pronoms personnels, en fonction de leur nature et de l'importance qu'ils ont dans la proposition, prennent des formes **atones** ou **accentuées**.

- Les formes atones, c'est-à-dire peu mises en relief, sont placées directement avant ou après le verbe, dont elles ne peuvent être éventuellement séparées que par un autre pronom ou par la négation *ne*.

***Je** parle. Il **m'**écoute, mais **il** ne répond pas.*

- Les formes accentuées, dites aussi toniques, qui sont davantage mises en relief dans la proposition, pour marquer une mise en évidence, une insistance, une opposition ou une coordination par rapport à un autre thème :

*C'est bien **moi** le responsable, pas **lui**!*

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM PERSONNEL

FORMES ATONES DU PRONOM PERSONNEL

<u>Singulier</u>	<u>1re pers.</u>	<u>2e pers.</u>	<u>3e pers.</u>
sujet	je	tu	il,elle,on
complément d'objet direct	me	te	le,la,les
complément d'objet indirect	me	te	lui,en,y
complément Circonstantiel de lieu			y,en
<u>Pluriel</u>	<u>1re pers.</u>	<u>2e pers.</u>	<u>3e pers.</u>
sujet	nous	vous	ils,elles
complément d'objet direct	nous	vous	les
complément d'objet indirect	nous	vous	y,en,leur
complément Circonstantiel de lieu			y,en

FORMES ACCENTUÉES DU PRONOM PERSONNEL

	<u>1re pers.</u>	<u>2e pers.</u>	<u>3e pers.</u>
<u>Singulier</u>	moi	toi	lui,elle
<u>Pluriel</u>	nous	vous	eux,elles

PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI

	<u>1re pers.</u>	<u>2e pers.</u>	<u>3e pers.</u>
<u>Singular</u>	compl.:me réf.:me	compl.:te réf.: te	compl.:lui réf.: se
<u>Pluriel</u>	compl.: nous réf.: vous	compl.:vous réf.: vous	compl.: leur réf. se

compl. : complément - réf. : réfléchi

2.3. Fonctions et emploi du pronom personnel

a) Formes et fonctions du pronom personnel

Les formes du pronom personnel sont liées, non seulement à la ou les personne(s) grammaticale(s), mais aussi à la fonction occupée par le pronom dans la phrase. Prenons quelques exemples:

*J'écoute **Catherine** chanter. **Je** l'écoute avec admiration.*

J' et je : pronoms personnels sujet.

Catherine : nom complément d'objet direct.

l' : pronom personnel complément d'objet direct.

- ***Il lui** adressa la parole avec déférence.*

Il: pronom personnel sujet.

lui: pronom personnel complément d'objet indirect.

- ***Nous y** réfléchissons à tête reposée ce soir.*

Nous: pronom personnel sujet.

y: pronom personnel complément d'objet indirect.

- ***Rends-moi** mon livre tout de suite, **tu** es un voleur !*

moi : pronom personnel complément d'attribution.

tu: pronom personnel sujet.

CAS PARTICULIERS:

b) Emploi des formes accentuées

✓ Les **formes accentuées** du pronom personnel, **moi, toi, soi**, sont utilisées après une préposition ou pour mettre l'accent sur la personne dont on parle :

***Toi**, tu crois qu'il a raison trompe. **Eux**, ils ne se posent même pas la question.*

*Pense à **moi** !*

*Vous marcherez toujours derrière **lui** pour être certains de ne pas vous égarer.*

✓ Pour insister davantage sur la forme accentuée, on ajoute parfois **-même(s)**:

*Je viendrai vous aider **moi-même**.*

***Vous-même(s)** ne croyez pas à ce que vous dites.*

✓ Les formes accentuées peuvent remplacer:

- un pronom sujet:

*Qui est le **dernier arrivé** ?- **Moi**.*

(je suis le dernier arrivé)

- un pronom complément (*me, te*):

*Pense d'abord à **toi** et oublie-**moi**.*

- un pronom sujet de verbes à l'infinitif (*me, te*) :

*Laisse-**moi** t'aider, s'il-te-plaît.*

- Les formes accentuées peuvent aussi avoir une fonction d'attribut:

*Ton meilleur ami, C'est **moi**.*

c) Emploi de vous et de nous

✓ Dans le pluriel de politesse, **vous**, forme de la 2e personne du pluriel, peut remplacer les formes **tu, te, toi** de la 2e personne du singulier:

*Bonjour, Madame. Entrez, je **vous** en prie, et asseyez-vous. Désirez-vous un café ?*

Vous peut aussi désigner des groupes de personnes dont le locuteur ne fait pas partie :

***Vous** voulez donc vraiment partir, vous avez bien réfléchi?*

Vous, suivant le sens, peut désigner ici des groupes différents *toi et lui* (deux personnes) ou *toi et eux* (plusieurs personnes) par exemple.

✓ **Nous** peut désigner des groupes de personnes dont le locuteur fait toujours partie.

Nous avons décidé de partir et nous ne changerons pas d'avis.

Nous peut désigner ici des groupes différents: *moi et lui* (deux personnes) ou *moi et eux* (plusieurs personnes) par exemple.

✓ **Vous** et **nous** peuvent s'employer :

- comme sujet:

***Vous** lui parlez souvent d'elle.*

***Nous** jouons souvent au tennis ensemble.*

- comme complément d'objet:

*Il viendra **vous** voir demain.*

(complément d'objet direct)

*Elle pense souvent à **vous**.*

(complément d'objet indirect)

comme complément circonstanciel ou d'attribution :

Si elle a agi ainsi, c'est pour vous

S'il-vous-plaît, donnez-nous la solution de ce problème

- comme sujet d'un verbe à l'infinitif:

Nous sommes très fatigués laissez-nous vous

attendre ici.

d) Emploi des formes *lui, eux, elle, elles*

✓ Employées comme sujet, les formes **lui**, **eux** remplacent les formes atones, **il, ils; elle, elles** sont des formes à la fois atones et accentuées :

***Lui**, en me regardant, se mit à rire aux éclats devant ma mine déconfite et **il** persuada mon père de me laisser sortir.*

Dans l'exemple précédent, *lui* est une forme accentuée et *il* une forme atone.

***Elle**, en nous voyant arriver, fut si heureuse qu'**elle** en avait les larmes aux yeux.*

Dans cet exemple, le premier *elle* est une forme accentuée, le deuxième *elle* est une forme atone.

✓ Placés après un verbe, les formes **lui, eux, elle, elles**, sont souvent complément d'attribution:

*Donne-**lui** ton avis, il en tiendra compte.*

*J'irai avec **eux** ou avec **elles**.*

e) On

On, toujours sujet, s'emploie au singulier et peut avoir plusieurs

sens :

- évoque de façon vague un groupe ou une personne (*quelqu un, les gens*)

On sonne à la porte, va ouvrir. (*on = quelqu un*)

On lit moins de nos jours. (*on = les gens*)

- correspond a un pronom personnel comme, *Je, tu, vous, nous* :

On est si content pour eux !

Ma sœur et moi, **on** est invités.

Dans ce dernier exemple, remarquez que l'attribut s'accorde en genre et en nombre avec la ou les personnes correspondant à *on*.

f) Règles d'élision du pronom personnel

Les pronoms personnels **je, la, le, me, te, se** s'élident (c'est-à-dire perdent leur voyelle) devant les mots **en, y** et devant une voyelle ou une **h** muette:

J'y pense souvent.

Voici mon réveil ; je l'emporte toujours avec moi en voyage.

Te rappelles-tu ce que tu m'as dit hier ?

*Ne t'enerve pas **comme ça** et écoute-**nous** un peu !*

Elle s'evilla en pensant aux événements de la veille.

g) Les pronoms personnels de genre neutre

Les pronoms personnels **le, il, y, en** peuvent être de genre neutre :

*J'ai du mal à **y** croire.*

*Tu t'**en** souviens encore bien, je le crois.*

***Il** a beaucoup neigé cet hiver.*

*Il ne dit mot, mais il n'**en** pense pas moris.*

X Attention : les pronoms **en** et **y** sont à l'origine des adverbes de lieu: ils indiquent l'endroit où l'on est, où l'on va, d'où l'on vient ou que l'on traverse.

En et **y** deviennent des pronoms personnels lorsqu'ils servent à exprimer une idée, un nom ou une proposition :

*A. J ai beau **y** penser, je vois pas d'autre solution.*

*B. Tu **y** vas vraiment aujourd'hui ?*

*C. Es-tu allé chercher le pain ? - Oui, j'**en** viens.*

*D. Mes paroles ont dépassé ma pen.sée, j'**en** conviens*

Dans les exemples B et C, **y** et **en** sont adverbes de lieu.

Ils sont pronoms personnels dans les exemples A et D.

h) L'emploi de soi

Soi remplace lui ou elle dans les cas suivants :

- après un verbe impersonnel ou infinitif:

***Il est important** de prendre soin de **soi**.*

***Il faut** aussi penser à **soi** dans la vie.*

***Penser** à **soi** est important.*

- après un pronom indéfini (*on, personne, etc.*) :

***Personne** ne doit penser à **soi** dans des situatton pareilles.*

2.4. Place du pronom personnel

✓ Le pronom personnel, lorsqu'il est complément d'objet direct, se place avant le verbe:

*J'ai vu cet **homme** entrer dans la maison.*

*Je **l'**ai vu entrer.*

Dans ces deux exemples, le nom *homme* et le pronom *l'* sont compléments d'objet direct.

✓ Lorsque le pronom personnel est précédé d'une préposition, il occupe la même place que le groupe nominal :

*Catherine est venue nous rendre visite avec **son meilleur ami**.*

*Catherine est venue nous rendre visite avec **lui**.*

Catherine est venue avec son meilleur ami nous rendre visite.

*Catherine est venue avec **lui** nous rendre visite.*

Avec **son meilleur ami**, Catherine est venue nous rendre visite ce matin.

*Avec **lui**, Catherine est venue nous rendre visite ce matin.*

✓ Place du pronom personnel employé avec un verbe à l'impératif:

• A la forme affirmative, le pronom personnel est placé après le verbe

***Ecoute-le**, il cherche à te dire quelque chose.*

*Cueille cette orange et **mange-la**.*

*Regarde ce jouet; **donne-le-lui**!*

*Pensez-**y** !*

• A la forme négative, le pronom personnel est placé avant le verbe:

*Ne **l'**écoute pas.*

Ne cueille pas cette orange et ne **la mange** pas.

Regarde ce jouet; ne **le lui donne** pas.

N'**y pense** pas.

✓ Lorsque le verbe est complété par deux pronoms compléments, ils sont placés avant le verbe mais différemment suivant qu'il s'agit de pronoms de la 1^{re}, 2^e ou 3^e personne :

• Avec un pronom à la 1^{re} ou 2^e personne et un pronom à la 3^e personne, l'ordre est le suivant :

autre pronom - pronom complément d'objet direct

Pierre **me l'**a donné.

(l' est le pronom complément d'objet direct.)

Je **te l'**avais bien dit !

(l' est le pronom complément d'objet direct.)

Vous **me l'**avez prêté.

(l' est le pronom complément d'objet direct.)

• Avec deux pronoms de la 3^e personne, l'ordre est le suivant:

pronom complément d'objet direct - autre pronom

Je **le lui** avais conseillé.

(le est le pronom complément d'objet direct.)

Je **la lui** ai offerte.

(la est le pronom complément d'objet direct.)

Vous **le leur** avez prêté.

(le est le pronom complément d'objet direct.)

X Attention: les pronoms **en** et **y** se placent après les autres pronoms compléments :

Je **lui en** offre.

Offrez-**lui-en** !

3. Pronoms possessifs

3.1. Rôle du pronom possessif

Le pronom possessif remplace un nom déjà exprimé et indique la possession, c'est-à-dire à qui appartient l'être ou la chose désignés

*Regarde cet ordinateur; c'est **le mien**.*

Le pronom possessif *le mien* remplace le nom *ordinateur* déjà exprimé et précise que *l'ordinateur* est ma propriété.

*Nous possédons chacun une maison, mais **la mienne** est plus grande que **la tienne**.*

3.2. Formes du pronom possessif

Les formes du pronom possessif indiquent :

- la personne grammaticale (1^{re}, 2^e ou 3^e personne) du possesseur, qui indique s'il y a un ou plusieurs possesseurs;
- le genre (masculin ou féminin) de l'être ou la chose possédés ;
- le nombre (singulier ou pluriel) de l'être ou la chose possédés, c'est-à-dire s'il y a une ou plusieurs choses possédées.

Le tableau page suivante :

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM POSSESSIF, présente un récapitulatif des différentes formes possibles du pronom possessifs.

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM POSSESSIF

POSSESSEUR	CE QUI EST POSSEDE	
SINGULIER	SINGULIER	
(un seul possesseur)	(un seul objet possédé)	
	<u>masculin</u>	<u>féminin</u>
1re personne	<i>le mien</i>	<i>la mienne</i>
2e personne	<i>Le tien</i>	<i>la tienne</i>
3e personne	<i>le sien</i>	<i>la sienne</i>
PLURIEL		
(plusieurs possesseurs)		
1re personne	<i>le notre</i>	<i>la notre</i>
2e personne	<i>le votre</i>	<i>la vôtre</i>
3e personne	<i>Le leur</i>	<i>Le leur</i>
SINGULIER	PLURIEL	
(un seul possesseur)	(plusieurs objets possédés)	
	<u>masculin</u>	<u>féminin</u>
1re personne	<i>les miens</i>	<i>les miennes</i>
2e personne	<i>les tiens</i>	<i>les tiennes</i>
3e persOnne	<i>les siens</i>	<i>les siennes</i>
PLURIEL		
(plusieurs possesseurs)		
1re personne	<i>les nôtres</i>	<i>les nôtres</i>
2e personne	<i>les vôtres</i>	<i>les vôtres</i>
3e personne	<i>les leurs</i>	<i>les leurs</i>

3.3. Accord et emploi du pronom possessif

✓ Le genre et le nombre du pronom possessif sont variable ; ils sont liés au genre et au nombre de l'être ou de la chose possédés, ainsi qu'au nombre du possesseur.

Regarde mes nouveaux livres, ils sont différents **des tiens**.

Le pronom possessif est masculin pluriel car il représente le nom *livres*, qui est lui-même masculin pluriel. Il n'y a ici qu'un possesseur.

*Nous avons oublié nos stylos; prêtez-nous **les vôtres**.*

Le pronom possessif est masculin pluriel; il représente le nom *stylos*, qui est lui-même masculin pluriel. Il y a plusieurs possesseurs.

*La voiture qui est garée devant la maison est **la mienne**.*

Le pronom possessif est féminin singulier; il représente le nom *voiture*, qui est lui-même féminin singulier. Il y a un possesseur.

✓ Le pronom possessif est parfois employé sans antécédent :

- au pluriel, comme nom masculin, pour désigner des parents, des amis, des proches :

***Moi et les miens** avons déménagé le mois dernier.*

*Il part rejoindre tous **les siens**, qui ont déjà quitté la ville.*

- Dans des locutions :

*Mets-y un peu **du tien**, et nous y arriverons.*

(locution: *mettre du sien*.)

*Tel que je te connais, tu as encore fait **des tiennes!***

(locution : *faire des siennes*.)

X Attention :

- Il faut bien différencier les adjectifs possessifs **notre** et **votre**

des pronoms possessifs **le nôtre** et **le vôtre**. Notez que les pronoms possessifs ont un accent circonflexe sur le **-ô** et sont précédés d'un article.

***Notre** voiture est tombée en panne. **Pouvons-nous** emprunter **la vôtre** pour le week-end ?*

Notre est un adjectif possessif ; *la vôtre* est un pronom possessif.

• De même, l'adjectif possessif *leur* est différent du pronom possessif **le leur**.

Elles sont venues avec leur chien, mes amis ont fait de même ; j'espère qu'il ne se battra pas avec le leur.

Leur est un adjectif possessif ; *le leur* est un pronom possessif.

4. Pronoms démonstratifs

4.1. Rôle du pronom démonstratif

- Les pronoms démonstratifs désignent, en les remplaçant, les êtres ou les personnes qu'ils représentent.

*Regarde ces robes, elles sont très jolies Je vais essayer **Celle-ci**... et puis aussi **celle-là** !*

Dans cette phrase, les pronoms démonstratifs **Celle-ci** et **celle-là** remplacent le nom *robes* tout en montrant les robes dont il s'agit.

4.2. Formes du pronom démonstratif

Il existe deux formes de pronoms démonstratifs :

• LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS SIMPLES

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	celui / ce	ceux
féminin	celle	celles
neutre	ce	

• LES PRONOMS DÉMONSTRATIVES COMPOSÉS

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	celui-ci celui-là	ceux-ci ceux- là
féminin	celle-ci celles-là	celles-ci celle-là
neutre	ceci / cela	

4.3. Emploi du pronom démonstratif

✓ Le pronom démonstratif est souvent suivi d'un complément qui sert à le compléter.

*Regarde la mobylette, c'est **celle** de ton frère.*

Le pronom est ici complété par un group nominal complément de nom.

*De tous ces tableaux, je préfère **celui** que nous avons vu au début de l'exposition.*

Le pronom est complété par une proposition relative.

✓ Les formes neutres **ce, ceci, cela**, représentent nom ou une idée déjà évoquée.

*Tu devrais nous dire **ce** qui te préoccupe autant.*

*La soirée a débuté un peu tard ; néanmoins, **ç'a** été une grande réussite.*

*Tu sembles très fatigué. **Cela** me préoccupe.*

Ce peut aussi représenter une phrase entière :

Nous aurons trois heures de retard sur l'horare prévu; c'est très contrariant.

✓ Emploi de **celui-ci et celui-là, ceci et cela**.

Celui-ci ou *ceci* désigne l'être ou la chose proches dans

le temps ou dans l'espace *celui-là* ou *cela* montre l'être ou la chose les plus éloignés.

*De ces deux vases, **celui-ci** est le plus beau, mais je préfère la couleur de **celui-là**, qui est fond du magasin.*

✓ Dans le langage parlé ou familier, le pronom démonstratif **cela** devient souvent **ça** :

Tu as entendu **ça** ?

Regarde **ça**!

✓ Le pronom démonstratif **ce** se transforme en :

- **c'** devant un **-e** :

C'est toujours un plaisir de te voir.

- **C** devant un **-a**:

C'a été une grande joie lorsque nous avons appris la nouvelle.

X Attention :

- Il ne faut confondre ce, pronom démonstratif, avec **ce**, adjectif démonstratif:

Ce que j'apprécie dans **ce** café, **c'**est son arôme.

1 2 3

1.pronom démonstratif;2.adjectif démonstratif;3.pronom démonstratif.

*J'adore (1) **ce** baba au rhum; goûte-le,(2) **c'**est mon gâteau préféré !*

1.adjectif démonstratif; 2.pronom démonstratif.

- Comment différencier le pronom démonstratif de l'adjectif démonstratif ?

Le pronom démonstratif **ce** est placé devant un verbe ou un pronom relatif ; il signifie *ceci, cela*. L'adjectif démonstratif **ce** est placé devant un nom masculin commençant par une consonne ou une *h* aspirée.

5. Pronoms relatifs

5.1. Rôle du pronom relatif

Le pronom relatif met en relation un nom ou un pronom, placé avant lui et qu'il représente, avec une proposition appelée proposition relative.

*Elle aperçut enfin son **ami qui** s'avançait vers elle en souriant.*

Le pronom relatif qui joint le nom ami à la proposition relative.

Le nom placé avant le pronom relatif est appelé antécédent (du latin *ante*, *avant*).

*C'est bien **vous que** j'ai vu.*

Dans cet exemple, le pronom relatif *que* joint un pronom (*vous*) à une proposition relative.

5.2. Formes du pronom relatif

Il existe deux formes de pronoms relatifs:

• LES PRONOMS RELATIFS SIMPLES

singulier et pluriel

masculin et féminin

qui, que, dont, où

neuter

quoi

Qui, que, dont, appartiennent aux trois genres, aux deux nombres et aux trois personnes :

*Regarde **la jeune fille qui** te sourit.*

(3^e personne du féminin singulier)

Regarde **le garçon qui** te sourit.

(3e personne du masculin singulier)

Les **amis que** j'ai tant attendus sont enfin arrivés

(3ème personne, masculin pluriel)

Les acteurs **dont** on parle tant en ce moment sont arrivés.

(3e personne du masculin pluriel)

Quoi est neutre et s'emploie à la 3e personne :

Dis-moi Ce a **quoi** tu penses.

(quot est neutre)

• LES PRONOMS RELATIFS COMPOSÉS

	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	lequel duquel auquel	lesquels desquels auxquels
feminin	laquelle de laquelle à laquelle	lesquelles desquelles auxquelles

5.3. Accord du pronom relatif

✓Le pronom relatif s'accorde:

- en genre (masculin, féminin),
- en nombre (singulier, pluriel),
- et en personne (1re, 2e, 3e personne)

avec son antécédent, c'est-à-dire avec le nom ou le pronom qu'il représente:

A. J'ai posé la question à **l'enfant**, lequel m'a répondu n'avoir vu personne.

B. J'ai posé la question **aux enfants**, lesquels m'ont répondu n'avoir vu personne.

C. J'ai posé la question à **Pascal** et à **Muriel**, les-quels m'ont répondu n'avoir vu personne.

Le pronom relatif représente un nom pluriel dans l'exemple B et deux noms dans l'exemple C: il se met donc au pluriel.

5.4. Emploi du pronom relatif

✓ Qui

- *Qui* est souvent employé comme sujet:

*La montre **qui** est tombée en panne est la mienne.*

- Précédé d'une préposition, *qui* est complément .

*La jeune fille **à qui** tu as parlé est ma sœur.*

*La jeune fille **pour qui** tu es venu est ma sœur.*

- *Qui* est parfois employé sans antécédent:

***Qui** dort dîne.*

✓ Que

Le plus souvent, *que* est complément d'objet direct et représente des personnes ou des choses :

- *Le stylo **que** tu as trouvé est le mien.*

*L'homme **que** tu as vu est mon mari.*

- On le trouve parfois employé comme sujet :

*Advienne **que** pourra!* (*que* est sujet)

*Tu dois réussir coûte **que** coûte !*

✓ **Quoi**

- Le pronom relatif *quoi*, toujours précédé d'une préposition, est toujours neutre et ne s'emploie que pour des choses. Il représente un antécédent également neutre ou une proposition:

*Le bricolage est ce à **quoi** il consacre tous ses loisirs.*

*Tu as deviné ce à **quoi** je pensais.*

- *Quoi* (comme *qui* et *que*) se rencontre encore dans quelques expressions comme sujet:

*Nous avons encore largement de **quoi** vivre.*

*Vous savez maintenant de **quoi** nous avons parlé.*

✓ **Dont**

Dont s'applique à des êtres ou à des choses i est équivalent de : *de qui, duquel (desquels) , de laquelle (desquelles), de quoi.*

Dont est toujours complément indirect:

*La société **dont** je suis le gérant.*

*Les livres **dont** nous sommes les auteurs.*

*Voilà ce **dont** nous avons discuté hier soir.*

Remarque : pour indiquer une idée de provenance, d'origine, *dont* remplace ou lorsqu'il s'agit de personnes :

*La région d'**où** je viens.*

*Les ancêtres **dont** nous descendons.*

✓ L'emploi des pronoms composés : **lequel (lesquels)**,
laquelle (lesquelles), etc.

Les pronoms composés, à la différence des pronoms relatifs simples, possèdent des formes différentes qui permettent d'indiquer de manière précise le genre et le nombre du ou des antécédents qu'ils représentent:

*J'ai déjeuné avec la sœur de mon ami aujourd'hui, **laquelle** m'a félicité de ma bonne mine.*

*Nous avons rencontré sur notre chemin des cyclistes, **lesquels** nous ont indiqué la direction à suivre.*

• Ils peuvent avoir une fonction de sujet :

*Je suis allé voir un juriste, **lequel** m'a indiqué la procédure à suivre.*

• Ils sont aussi compléments indirects (de nom, d'objet, circonstantiel); cette fonction est indiquée par une préposition placée avant le pronom :

*Les idées pour **lesquelles** je me suis battu.*

X Attention : il ne faut pas confondre **où**, pronom relatif, avec ou, adverbe de lieu :

A. *Je ne me rappelle pas l'endroit **où** j'ai posé mes lunettes.*

B. ***Où** l'as-tu rencontré pour la première fois.*

A. *où* est pronom relatif (antécédent: *endroit*).

Le pronom relatif *où* a toujours un antécédent et peut-être remplacé par : *dans lequel (laquelle)*, *vers lequel (laquelle)*, etc.

B. *où* est adverbe de lieu.

6. Pronoms indéfinis

6.1. Rôle du pronom indéfini

Les pronoms indéfinis désignent les êtres ou les choses de manière vague, indéfinie. Ces pronoms peuvent désigner **un seul, plusieurs** êtres ou choses ou un **groupe** d'êtres ou de choses.

Quelqu'un vous appelé aujourd'hui.

On m'a dit que vous étiez rentré.

6.2. Formes du pronom indéfini

Les principaux pronoms indéfinis peuvent être classés de différentes manières.

✓ On peut les classer en distinguant alors les pronoms indéfinis **variables** des pronoms indéfinis **invariables**:

LES PRONOMS INDÉFINIS INVARIABLES

masculin et singulier

autrui / on / personne / quiconque

masculin et féminin pluriel

plusieurs

neutre singulier

quelque chose / rien

LES PRONOMS INDÉFINIS VARIABLES

• les pronoms variables en genre

<u>masculin</u>	<u>féminin</u>
<i>aucun</i>	<i>aucune</i>
<i>certain</i>	<i>certaine</i>
<i>nul</i>	<i>nulle</i>
<i>un</i>	<i>une</i>

• les pronoms variables en nombre

<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
<i>l'autre</i>	<i>les autres</i>
<i>un(e) autre</i>	<i>des autres</i>

• les pronoms variables en genre et en nombre

	singulier	pluriel
masculin	quelqu'un	quelques-uns
féminin	quelqu'une	quelques-unes
masculin	tel	tels
féminin	telle	telles
masculin	tout	tous
feminin	toute	toutes
masculin	l'un	les uns
feminine	l'une	les unes

✓ On peut aussi classer les pronoms indéfinis en fonction de leur sens, **négatif** ou **positif**:

LES PRONOMS INDEFINIS DE SENS NEGATIF

aucun(e)/ nul(le) / personne / rien

LES PRONOMS INDEFINIS DE SENS POSITIF

Un seul être / Une seule chose

le(la) même / l'un(e) ; l'autre / quelque chose / quelqu'un(e) / quiconque, ...

Plusieurs êtres / choses

autrui / certain(e)s / les mêmes / les un(e)s ; les autres /plusieurs / quelques-un(e)s,

Un groupe d êtres / choses

chacun(e) / tous, (toutes)...

6.3. Emploi du pronom indéfini

✓ **Un(e)**

Le pronom indéfini *un(e)* est en général accompagné de l'article défini et n'accompagne jamais un nom.

On le trouve fréquemment dans les locutions: *l'un(e), l'autre, ni l'un(e) ni l'autre, l'un(e) et l'autre*, etc. Les adjectifs indéfinis *un(e)* et *autre*, précédés de l'article, deviennent alors des pronoms indéfinis

Ils / elles s'apprécient l'un(e) l'autre.

L'un(e) et l'autre sont satisfait(e)s.

Ils/ elles médisent l'un(e) de l'autre.

✓ **Chacun(e)**

Chacun(e) à se place avant ou après le verbe :

Chacun doit attendre son tour.

Rangez ces disquettes **chacune** à sa place.

Ou

Rangez ces disquettes **chacune** à leur place.

Placé avant le verbe, *chacun(e)* se construit toujours avec l'adjectif possessif *son, sa, ses*; placé après le verbe, *chacun(e)* se construit avec *son, sa, ses* ou avec *leur, leurs*.

✓ Les mots **aucun(e), autre(s), certains, nul(le), plusieurs, tel(le)**, sont employés comme adjectifs indéfinis ou comme pronoms indéfinis. Attention à ne pas les confondre :

*Dans d'**autres**(1) circonstances, nous aurions pu accepter de prendre **certain**(2) - risques. Dans la situation actuelle, nous pensons qu'il ne faut en prendre **aucun** (3), même si **certain**(e)s (4) nous désapprouvent et que **d'autres** (5) nous critiquent.*

(1)adjectif indéfini; (2)adjectif indéfini (3)pronom indéfini; (4)pronom indéfini; (5)pronom indéfini.

Ces mots, employés comme adjectifs indéfinis, accompagnent le nom qu'ils déterminent. En tant que pronoms indéfinis, ils remplacent un nom.

✓ **Tout(e), tous**

Tout(e) peut être un pronom indéfini de genre neutre. Attention à ne pas le confondre avec l'adjectif indéfini, adjectif qualificatif, le pronom, le nom ou encore l'adverbe qui ont la même forme:

- Prête-moi **tout**(1) ce dossier de presse, **tout**(2) m'intéresse ! je te rapporte le **tout**(3) demain. J'aurai lu **tous**(4) les articles d'ici là.

- **Tous**(5), *peut-être pas ! En tout cas, rappelle-toi que tu n'es pas tout*(6) *seul, nous avons tous*(7) *besoin de ce dossier.*

- *Ne t'inquiète pas, tu l'auras demain, j'ai toute*(8) *la nuit pour le lire !*

(1)(8) *tout* et *toute* sont des adjectif qualificatifs; *tout* est adjectif qualificatif lorsqu'il a le sens de *unique, entier*(2)(5)(7) *tout, tous* sont des pronoms indéfinis, le premier signifiant *toute chose*, le deuxième rappelant l'antécédent articles et le troisième employé sans antécédent ayant le sens de *tout le monde*. (3) *tout* est un nom commun ; *tout* est nom commun lorsqu'il est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif. Notez que le pluriel de un *tout* sera: des *touts*(4) *tous* est adjectif indéfini joint au nom *articles* pour marquer une idée de quantité , il signifie dans cet exemple : *l'ensemble des articles sans exception*. (6) *tout* a le sens de *tout à fait, entièrement* ; il est adverbe et modifie l'adjectif seul. Rappelons que l'adverbe est invariable et qu'il peut modifier un adjectif, un participe ou un adverbe.

✓ L'emploi des **pronoms indéfinis négatifs**

Les pronoms indéfinis négatifs *aucun(e), nul(le), pas un(e), personne, rien* s'emploient le plus souvent avec la négation *-ne*:

Nul *ne* *repondit*.

Elle n'a rien vu.

• **Rien**

Le pronom indéfini *rien* est neutre et n'est jamais précédé d'un article.

Tout est calme, rien ne bouge.

X Attention :à ne pas confondre *rien*, pronom indéfini,

avec *rien*, nom masculin:

A. *Vous vous faites du souci pour un **rien**.*

B. ***Rien** ne sert de vous faire tant de souci.*

C. *Ce sont des **riens** qui font toujours plaisir.*

A. nom commun; B. pronom indéfini; C. nom commun.

Rien est nom commun masculin lorsqu'il est variable en nombre et précédé d'un article.

• **Personne**

Il ne faut pas confondre personne, pronom indéfini, avec personne, nom commun :

A. *Quelle est la **personne** qui est entrée après toi ?*

B. ***Personne** n'a pénétré dans l'appartement après moi, j'en suis sûr.*

A. *Personne* est un nom commun féminin, en tant que nom commun, personne est de genre féminin, s'emploie avec l'article et peut se mettre au pluriel.

B. *Personne* est pronom indéfini.

7. Pronoms interrogatifs

7.1. Rôle du pronom interrogatif

Les pronoms interrogatifs, comme leur nom l'indique, servent à marquer l'interrogation et demandent une désignation précise de l'être ou de la chose qu'ils représentent :

De quoi s'agit-il?

Qui vient ?

7.2. Formes du pronom interrogatif

Il y a trois formes du pronom interrogatif :

- Les pronoms interrogatifs simples,
- Les pronoms interrogatifs composés,
- Les pronoms interrogatifs renforcés.

Le tableau page suivante:

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM INTERROGATIF

présente un récapitulatif des différentes formes possibles du pronom interrogatif.

7.3. Place des pronoms interrogatifs

• Dans l'interrogation directe, les pronoms interrogatifs se placent en tête de la phrase interrogative (ils ne dépendent pas d'un verbe précédent) :

Qui vient ?

Qu'est-ce que tu veux ?

- Dans l'interrogation indirecte, l'interrogation est exprimée par une proposition subordonnée complément d'objet d'un verbe précédent de sens interrogatif.

TABLEAU DES FORMES DU PRONOM INTERROGATIF

LES PRONOMS INTERROGATIFS SIMPLES		
	<u>Singulier et pluriel</u>	
masculin et	<i>qui?</i>	
féminin		
neutre	<i>que ?/quoi ?</i>	
LES PRONOMS INTERROGATIFS COMPOSÉS		
	<u>singulier</u>	<u>pluriel</u>
masculin	<i>lequel?</i>	<i>Lesquels?</i>
	<i>duquel?</i>	<i>desquels?</i>
	<i>auquel ?</i>	<i>auxquels?</i>
féminin	<i>laquelle ?</i>	<i>lesquelles?</i>
	<i>de laquelle ?</i>	<i>desquelles?</i>
	<i>à laquelle ?</i>	<i>auxquelles ?</i>
LES PRONOMS INTERROGATIFS RENFORCÉS		
	<u>singulier ou pluriel</u>	
masculin et	<i>qui est-ce qui ?</i>	
féminin	<i>qui est-ce que ?</i>	
neutre	<i>qu'est-ce qui ?</i>	
	<i>qu'est-ce que ?</i>	
	<i>(à, de, etc.) quoi est-ce que ?</i>	

Les Pronoms interrogatifs sont placés en tête de la proposition subordonnée :

*Dites-moi **qui** vous êtes.*

*Demandez-moi ce **que** vous voulez.*

7.4. Emploi des pronoms interrogatifs

✓ Qui interrogatif peut représenter un nom masculin ou féminin; il peut s'employer avec des prépositions (à, de, pour, etc.) dans des interrogations directes ou indirectes. Qui est sujet, attribut ou complément d'objet :

Qui vous appelle ? (sujet)

Qui êtes-vous ? (attribut)

Qui avez-vous rencontré ? - *Ma tante.*

(complément d'objet direct)

À qui as-tu demandé ton chemin ?

Je voudrais savoir à qui tu as demandé ton chemin.

(complément d'objet indirect)

✓ Pour représenter des choses, on emploie les pronoms **que** ou **quoi** :

Que lui est-il arrivé ? (*que* est sujet)

Qu'est-elle devenue ? (*que* est attribut)

Que voulez-vous ?

(*que* est complément d'objet direct)

De quoi vivais-tu à cette époque ?

(*quoi* est complément d'objet indirect)

Avec quoi vous êtes-vous protégé du froid ?

(*que* est complément circonstanciel)

Quoi est employé à la place de *que*:

- pour représenter le sujet ou le complément d'objet d'un verbe non exprimé, on emploie *quoi* à la place de *que*:

Quoi de neuf ?

- Lorsque le pronom est précédé d'une préposition et a une fonction de complément indirect :

A quoi penses-tu ?

De quoi avez-vous parlé ?

✓ **Le pronom interrogatif composé** s'emploie pour représenter un antécédent (c'est-à-dire un nom précédemment évoqué qu'il remplace) ou un complément :

Lequel de ces livres veux-tu acheter?

Le pronom *lequel* a une fonction sujet et représente le complément *livres*.

Parmi toutes ces imprimantes laser, laquelle choisiriez-vous ?

L'antécédent est le nom *imprimantes laser* ; *laquelle* occupe une fonction de complément d'objet.

✓ Les **pronoms interrogatifs renforcés** s'emploient seulement dans l'interrogation directe :

De qui est-ce que tu parles ?

Qu'est-ce que vous voulez dire ?

Interrogation indirecte :

*Je ne comprends pas de **qui** tu parles.*

*Je me demande ce **que** vous voulez dire.*

- Pour poser des questions sur des personnes, on emploie *qui est-ce qui* (sujet) ou *qui est-ce que* (complément)

Qui est-ce qui est venu chez nous ce matin ? (sujet)

Avec qui est-ce que tu viens ce soir ?

(complément circonstanciel)

De qui est-ce que tu parles ?

(complément d'objet indirect)

• Pour poser des questions sur des choses, on emploie *qu'est ce-qui* (sujet) ou *qu'est-ce que, ... quoi est-ce que* (complément):

Qu'est-ce qui te contrarie à ce point? (sujet)

Qu'est-ce que tu veux ? (complément d'objet direct)

En quoi est-ce que vous croyez ?

(complément circonstanciel)

CHAPITRE VI :PRÉPOSITION - CONJONCTION - INTERJECTION

1. Préposition

1.1. Définition et principales prépositions

a) Définition : la préposition est un mot invariable qui se place devant un complément qu'elle introduit, elle est utilisée pour lier ce complément au mot qui le précède et à en marquer le rapport.

Par exemple, dans les phrases:

*Le livre **de** Jacqueline est sur la table.*

Le mot *de* joint le nom *Jacqueline* au nom *livre* pour compléter le sens de *livre* en exprimant un rapport d'origine.

*Fais cela **pour** moi.*

Le mot *pour* joint le pronom *moi* au verbe *faire* pour compléter le sens de ce verbe, en exprimant un rapport de but.

b) Les principales prépositions sont :

<i>à</i>	<i>après</i>	<i>avant</i>	<i>avec</i>	<i>chez</i>
<i>contre</i>	<i>dans</i>	<i>de</i>	<i>depuis</i>	<i>derrière</i>
<i>dès</i>	<i>devant</i>	<i>deçà</i>	<i>delà</i>	<i>durant</i>
<i>en</i>	<i>entre</i>	<i>envers</i>	<i>hormis</i>	<i>hors</i>
<i>malgré</i>	<i>moyennant</i>		<i>outre</i>	<i>par</i>
<i>parmi</i>	<i>pendant</i>	<i>pour</i>	<i>sans</i>	<i>sauf</i>
<i>selon</i>	<i>sous</i>	<i>suivant</i>	<i>sur</i>	<i>vers</i>
<i>voici</i>	<i>voilà</i>			

Il existe aussi de nombreuses locutions prépositives, formes de plusieurs prépositions, d'adverbes suivis de *de*, de noms précédés ou suivis d'une préposition :

à la place de, à cause de, afin de, à l'égard de, en raison de, en dépit de, par rapport à, au-dessus de, grâce à, faute de, au lieu de, près de, jusqu'à, etc.

1.2. Emploi de la préposition

La proposition est utilisée pour :

✓ **Mettre en rapport un complément qu'elle introduit avec le mot qui précède.**

Ce complément peut être :

- Un nom, un pronom, un groupe nominal:

*Un moteur à essence. - Veux-tu jouer **avec** moi ?*

*Plusieurs **de** mes meilleurs amis sont venus.*

- Un adverbe: **dès** aujourd'hui.

- Un verbe (infinitif ou participe):

*Travailler **pour** vivre. - Marcher en chantant.*

✓ **Préciser la fonction occupée par ce complément dans la phrase.**

*(1) **Après** le repas, (2) le chat **de** Colette s'est caché(3) **dans** le grenier encombré (4) **pour** dormir tranquillement.*

(1) *Après* indique la relation de repas avec le verbe *se cacher* complément circonstanciel de temps.

(2) *de* indique la relation entre *Colette* et *chat*. *Colette* est complément du nom *chat*.

(3) *dans* indique la relation, complément circonstanciel de lieu, entre *le grenier encombré* et le verbe *se cacher*.

(4) *pour* indique la relation, complément circonstanciel de but, entre *dormir tranquillement* et *se cacher*.

✓ **Le sens des prépositions:** les prépositions et les locutions prépositives indiquent des rapports variés dont voici quelques exemples:

- Rapport de **lieu** avec ou sans mouvement (dans, à l'intérieur / extérieur, chez, sur, sous, entre, etc.) :

*Je suis **chez** un ami. - Je vais **à** Londres.*

- Rapport de **but** (pour, afin de, en vue de, etc.)

*Elle travaille **pour** gagner sa vie.*

- Rapport de **durée**, de **temps** (avant, après, depuis, durant, pendant, etc.):

***Pendant** mes vacances... - **Depuis** plusieurs années...*

- Rapport de **moyen** (par, moyennant, grâce à, etc.):

*Il a réussi **grâce à** son courage et à sa persévérance.*

- Rapport de **cause** (par, pour, à cause de, en raison de, etc.):

*Je suis venu **pour** toi. - Il a échoué **par** maladresse.*

- Rapport de **manière** (avec, sans, selon, etc.) :

*Elle mangeait son gâteau **avec** gourmandise.*

X Attention : une même préposition peut avoir plusieurs sens (en fonction de la nature de son complément et du sens du verbe)

*Je vais **à** Paris. (lieu) - Rendez-vous **à** 13h. (temps)*

*Il parle **à** voix basse. (manière)*

*Cette veste appartient **à** Julie. (appartenance)*

*Elle pleure **de** déception. (cause)*

*Une statue **de** bronze. (matière)*

*Jel'ai fait **pour** toi. (cause) - Je pars **pour** Paris. (lieu)*

*Je pars **pour** la journée. (temps)*

2. Conjonction

La conjonction est un mot invariable qui sert à lier entre eux des mots ou des propositions. Elle se place entre les mots ou entre les propositions qu'elle unit.

Il convient de distinguer les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

2.1. Conjonctions de coordination

a) Définition : les conjonctions de coordination relient des mots ou des propositions de même nature (indépendante, principale ou subordonnée).

(1) *La cigale et la fourmi.*

(2) *Paul regarda le chocolat avec gourmandise mais n'osa pas en prendre.*

Dans ces deux exemples, les conjonctions de coordination *et* et *mais* servent de lien entre deux noms (1) et deux propositions (2) qui demeurent indépendantes.

b) Principales conjonctions de coordination

Elles sont formées d'un mot (conjonction) ou de plusieurs mots (locution prépositive):

et, ni, ou, mais, tantôt, car, en effet, cependant, néanmoins, toutefois, d'ailleurs, or, ainsi, c'est-à-dire, etc.

c) Sens des conjonctions de coordination: elles peuvent exprimer la cause (*car, en effet*), la conséquence (*ainsi, donc, c'est pourquoi*), l'affirmation (*et*), la négation (*ni*), l'opposition (*mais, pourtant, néanmoins, toutefois*), l'explication (*c'est-à-dire, ainsi, par exemple*), la transition (*du reste, or, d'ailleurs*), etc.

X Attention :une meme conjonction de coordination peut avoir plusieurs sens:

*Elle chante **et** elle danse.* (addition)

*Il est plus fort que moi **et** j'appréhende sa riposte.*(consequence)

*Il t'a déjà menti une fois **et** tu continues à le croire !*(opposition)

2.2. Conjonctions de subordination

a) Définition: les conjonctions de subordination relient une proposition principale à une proposition subordonnée,c'est-à-dire que l'une dépend de l'autre.

*Tu réussiras **si** tu persévères.*

*Je sais **qu'**elle est heureuse maintenant.*

b) Principales conjonctions de subordination

Elles sont formées d'un mot (conjonction) ou de plusieurs mots (locution prépositive):

- Propositions subordonnées complétives (utilisées pour compléter le verbe de la proposition principale) : *que*.
- Propositions subordonnées circonstancielles : *quand,lorsque* (temps), *parce que, puisque* (cause), *de sorte que* (conséquence), *afin que, pour que* (but), *comme, de même que, ainsi que, autant que* (comparaison),*quoique, même, bien que, même si* (concession), *si,pourvu que* (condition), etc.

X Attention : une meme conjonction de subordination peut avoir plusieurs sens :

*Fais donc **comme** moi !* (comparaison)

*Elle arriva **comme** Je terminais mon travail.* (temps)

Comme vous étiez en retard, je suis parti. (cause)

Je suis si fatigué **que** je ne peux plus avancer.(conséquence)

Qu'il ait tort ou qu'il ait raison, je n'approuve pas sa conduite.
(opposition)

3. Interjection

a) Définition et emploi

L'interjection est un mot invariable qui exprime un sentiment vif, un cri, une exclamation. Elle est formée d'un mot (interjection) ou de plusieurs mots (locution interjective).

- L'interjection sert à exprimer des sentiments variés, comme l'étonnement, l'indignation, l'aversion ou le dégoût (*Pouah !*), l'encouragement ou l'exhortation (*Allons !*, *Courage !*), le soulagement (*Ouf !*), etc.

b) Exemples d'interjections

ah !, oh !, euh !, eh !, hé !, hue !, bah !, hein !, chut !

aie, hélas !, hum!, etc.

- Les interjections sont parfois de simples onomatopées :

psst!, crac, paf, boum !

- On peut aussi employer comme interjections :

- des noms: **Courage ! - Ciel !**

- des adjectifs: **Bon ! - Ferme !**

- des adverbes : **Bien ! – Vite ! – Assez !**

- des verbes: **Tiens !- Allons !- Suffit !**

CHAPITRE VII :LA PHRASE

1. La phrase

1.1. Définition

Une **phrase** est constituée par un ensemble de mots groupés dans un ordre logique et qui expriment un sens.

Une phrase peut être :

- **déclarative** :

Cécile est rentrée tard hier soir. (phrase affirmative)

Cécile n'est pas rentrée tard hier soir. (phrase négative)

- **interrogative** :

Cécile est-elle rentrée tard hier soir ?(interrogation directe)

Je me demande si Cécile est rentrée tard hier soir.(interrogation indirecte)

- **exclamative** : *Cécile est rentrée très tard hier soir !*

- **impérative** : *Rentre plus tôt ce soir.*

La phrase exprime qu'un être ou une chose :

- est ou se trouve dans un état exprimé par le verbe :

Cet animal est un chat nor.

Elle semble heureuse.

- fait une action : *Elle chante.*

- subit une action

Son travail est contrôlé par son directeur.

1.2. Structure de la phrase

A l'intérieur d'une phrase, le regroupement de mots qui permet d'exprimer à lui seul un sens complet est appelé **proposition**. Elle exprime une pensée, un fait, un jugement, un sentiment, etc.

Une phrase peut être composée d'une ou plusieurs

propositions. On dénombre dans une phrase autant de propositions que de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

Partons!

Dans cet exemple, la phrase est réduite à une proposition, elle-même réduite à un mot, le verbe partir.

- Dans la phrase: *Jean lit.*

il n'y a qu'une seule proposition. Dans la phrase :

(1) Je crois (2) que Jean lit.

il y a deux propositions.

- La phrase

(1) Je crois (2) que Jean lit (3) lorsqu'il s'enferme dans sa chambre.

contient trois propositions.

X Attention : des mots peuvent être sous-entendus dans la **proposition elliptique**.

Une proposition est dite elliptique lorsqu'elle contient un ou plusieurs mots sous-entendus. Ainsi, la phrase :

(1) Tu parles (2) comme ma mère !

contient deux propositions.

La proposition: *comme ma mère*, est une proposition elliptique car le verbe parler est sous-entendu :

(1) *Tu parles* (2) *comme ma mère* (sous-entendu *parle*)!

Que voulez-vous ? - Rien.

(Sous-entendu : *je ne veux*) *rien.*

Une phrase, nous l'avons vu, est constituée d'une ou plusieurs propositions. Chaque proposition est elle-même composée de plusieurs éléments **le sujet, le verbe, l'attribut, le(s) complément(s).**

Remarque : l'analyse fonctionnelle consiste à analyser la phrase en **groupes fonctionnels**. Les mots sont assemblés en groupes de mots, ces groupes occupant chacun une *fonction grammaticale*. Prenons un exemple :

Le frère de mon ami travaille avec acharnement depuis ce matin.

Dans cette phrase, on peut identifier trois groupes:

- un groupe sujet: *le frère de mon ami*;
- un groupe complément circonstanciel de manière : *avec acharnement.*
- un groupe complément circonstanciel de temps : *depuis ce matin.*

Le verbe: *travaille* constitue le noyau de cette phrase.

RÉFÉRENCES

1-André MARTINET:"Le mot,in Diogène",1965.

2-Jean DUBOIS et Rene LAGARRE : "Grammaire",éd.La Rousse, Paris, 1997.

3- Marie HÉLÈNE : "Histoire et formation des mots",éd.Natham, Paris, 1958.

4-Marie HÉLÈNE : "Histoire et formation des mots",éd.Nathan,Paris,1995.

5-Maurice GREVISSE et André GOOSSE:"Le bon usage,grammaire française",1993.

6-Maurice GREVISSE et André GOOSSE:"Le petit Grévisse",éd.De Boeck,2005.